

# Guide *des études* 2024 - 2025

MASTER

*Mention*

HISTOIRE DE L'ART  
ET ARCHÉOLOGIE

*Parcours*

RECHERCHE  
EN HISTOIRE DE L'ART  
À DISTANCE



*Ce livret d'accueil est conçu pour vous aider.*

*Il a été réalisé pour répondre aux questions que les étudiants se posent fréquemment.*

*Nous vous conseillons de le lire au moins une fois dans son intégralité*

**Bonne lecture et bienvenue  
au département Histoire de l'art et Archéologie**



## SOMMAIRE

Mot d'accueil	p. 4-5
Présentation du département	p. 6-11
Présentation de la Faculté	p. 12-13
Calendrier	p. 14-15
Les spécificités de l'enseignement à distance	p. 16-21
Présentation Master	p. 22-29
<i>Master 1</i>	p. 30-46
<i>Master 2</i>	p. 47-61
Règlement des études et Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et compétences Incontournable pour réussir sa rentrée	p. 62-66 p. 67
Bibliothèques et centres de recherches	p. 68-73
Associations étudiantes	p. 74-75
Informations pratiques	p. 76-89

## **MOT D'ACCUEIL**

Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous entamez une nouvelle année universitaire au sein du Département Histoire de l'art et Archéologie pour laquelle je vous souhaite une chaleureuse bienvenue. L'enseignement d'Archéologie et d'Histoire de l'art a été instauré à l'université de Lille en 1889, faisant de notre université une des premières en France proposant ces matières. S'agissant d'abord d'un cours complémentaire au sein de la section d'histoire, l'enseignement et la recherche associée ont évolué vers un département à part entière, obéissant à la nomenclature officielle qui inverse la chronologie. Toujours est-il que 135 années plus tard, notre Département Histoire de l'art et Archéologie est l'un des plus importants en France en ce qui concerne le nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs.

Durant ces décennies, l'enseignement et la recherche ont connu des évolutions en fonction des orientations des enseignants-chercheurs, de la politique universitaire et des changements géopolitiques. La création de l'espace européen et la mondialisation offrent aujourd'hui un cadre qui rend plus facile la mobilité et des échanges internationaux, même si l'histoire de l'art et l'archéologie sont par nature transfrontaliers et plurilingues. L'apprentissage de langues vivantes et langues anciennes est ainsi pleinement inscrit dans notre formation. Les outils d'apprentissage, d'enseignement et de recherche ont également évolué, et il faut bien saisir leur apport. Nous accordons la plus grande importance à l'usage et à l'enseignement du numérique. Mais les cours en salle restent de mise, et la nature même des objets de notre enseignement et de nos recherches impose des enseignements hors les murs à proximité ou au cours de voyages d'études plus lointains : en musées, en ville, devant des monuments, sur des sites archéologiques, dans des institutions du patrimoine... Les études d'histoire de l'art et d'archéologie nécessitent également de lire beaucoup en bibliothèque. Les publications imprimées sur papier sont toujours très importantes dans le milieu académique, non seulement en sciences historiques et sociales. Ces publications scientifiques visent une communauté spécialisée ou en voie de se spécialiser – donc vous. Plusieurs bibliothèques complémentaires, dont certaines d'une richesse et d'une qualité excellentes au niveau national sinon international, vous facilitent l'accès à ces publications. Fréquentez ces bibliothèques, profitez-en, surtout pendant la fermeture de la grande bibliothèque centrale durant les travaux de transformation.

Notre formation initiale en licence doit aboutir à un diplôme vous permettant de poursuivre vos études dans le cycle supérieur et/ou une insertion professionnelle dans un large éventail de métiers. Le caractère holistique des études et des métiers demande une curiosité sans borne, l'assistance assidue aux cours et un travail régulier en bibliothèque ou hors de l'université. Une grande place est aussi accordée à l'expérience en milieu professionnel à travers des stages, facilitant les orientations de spécialisation et l'insertion professionnelle.

## ***MOT D'ACCUEIL***

Sur les pages de ce guide, vous trouvez les essentielles et précieuses indications sur le contenu et les objectifs de chaque cours ainsi que les attentes et modalités de contrôle de connaissances. Vous trouvez les informations et contacts pour les stages, la mobilité internationale (bourses d'études à l'étranger), les bibliothèques, les laboratoires de recherches, les associations d'étudiants, les contacts administratifs ou si vous êtes en détresse, ainsi que d'autres conseils utiles.

Dès lors que vous vous posez une question, consultez le guide et les pages internet de notre formation pour savoir s'il est vraiment nécessaire d'écrire et si oui à quelle personne s'adresser. Aussi faut-il découvrir les us et coutumes, le respect mutuel dans le milieu académique basé sur des échanges polis et formalisés.

Je vous souhaite ainsi une année riche d'enseignements et de découvertes.

**Markus Kohl**, Administrateur provisoire du département Histoire de l'art et Archéologie

Les équipes pédagogiques et administratives du département sont heureuses de vous accueillir .

N'hésitez pas à prendre contact avec [Mme Audrey VEREZ](#) (Licence site), [Mme Angélique CROSSOUARD](#) (masters),  
[Mme Muriel ANCELLE](#) (Licence 1 ead) ou [Lorraine BERTHELEMY](#) (Licence 2 et 3 ead).

Soyez les bienvenus !



## DEPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Au département Histoire de l'art et Archéologie sont préparés les **diplômes** suivants :

### Licence Histoire de l'art et Archéologie (en présentiel)

*Licence 1 Tronc commun*

*Parcours Histoire de l'art (Licence 2-3)*

*Parcours Archéologie (Licence 2-3)*

### Licence Histoire de l'art (à distance / EAD)

### Master Histoire de l'art

*Parcours Recherche en Histoire de l'art (en présentiel)*

*Parcours Recherche en Histoire de l'art (à distance / EAD)*

*Parcours Patrimoine et musées*

### Master Mondes Anciens parcours métiers de l'archéologie

### Master Sciences et Cultures du visuel

### Diplôme universitaire : Maîtriser et appliquer les protocoles en archéothanatologie (MAPA)



## CONTACTS

### ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DU DEPARTEMENT

Markus KOHL

Mail : [markus.kohl@univ-lille.fr](mailto:markus.kohl@univ-lille.fr)

### RESPONSABLE DE L'OFFRE DE FORMATION

Aurélie SEMAESSE

Tel. : 03.20.41.63.39

Mail : [aurelie.semaesse@univ-lille.fr](mailto:aurelie.semaesse@univ-lille.fr)

### GESTIONNAIRES PÉDAGOGIQUES

**Master Mondes Anciens – parcours Métiers de l'archéologie**

**Master Histoire de l'Art – parcours Patrimoine et musée**

**Master Histoire de l'Art – parcours Recherche en Histoire (site et EAD)**

**Master mention Sciences et Cultures du Visuel (SCV)**

Angélique Crossouard

Tel. : 03.20.41.61.98

Mail : [angelique.crossouard@univ-lille.fr](mailto:angelique.crossouard@univ-lille.fr)

### RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

**Master Histoire de l'Art**

**Responsable de la mention**

Chang Ming PENG, [chang-ming.peng@univ-lille.fr](mailto:chang-ming.peng@univ-lille.fr)

**Responsable parcours Recherche en Histoire de l'art à distance**

Gaëtane MAËS, [gaetane.maes@univ-lille.fr](mailto:gaetane.maes@univ-lille.fr)

## PERSONNEL ENSEIGNANT

**Nota bene : seuls les enseignants titulaires en Histoire de l'art médiéval, Histoire de l'art moderne et Histoire de l'art contemporain sont habilités à encadrer les mémoires du master Recherche en Histoire de l'art. Ils ne doivent cependant pas être en position de détachement ou de délégation.**

### Histoire de l'art antique et archéologie

BLAIZOT Frédérique, Professeure des universités, archéologie romaine et gallo-romaine  
DERU Xavier, Maître de conférences HDR, archéologie romaine et gallo-romaine  
GOUY Audrey, Chaire de professeur junior  
HUBER Sandrine, Professeures des universités, archéologie grecque  
KOHL Markus, Maître de conférences, archéologie classique  
LE BARS TOSI Florence, Maître de conférences, histoire de l'art antique  
POCCARDI Grégoire, Maître de conférences, archéologie classique  
ROSCIO Mafalda, Maître de conférences, protohistoire  
SANIDAS Giorgos, Maître de conférences HDR, archéologie grecque

### Histoire de l'art médiéval

BAILLIEUL Elise, Maître de conférences, histoire de l'art médiéval  
BEAUD Mathieu, Maître de conférences, histoire de l'art médiéval  
COSNET Bertrand, Maître de conférences, histoire de l'art médiéval  
D'HOMEE-KCHOUCK Léa, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche  
HAMON Étienne, Professeur des universités, histoire de l'art des mondes anciens & médiévaux  
MARUEJOULS Cécile, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche

### Histoire de l'art moderne

DYON Soersha, Maître de conférences, histoire de l'art moderne  
GOLSENNE Thomas, Maître de conférences, histoire de l'art moderne et cultures visuelles (en détachement)  
GUILLAUME Esther, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche  
JOUAN Jessy, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche  
LACOUTURE Fabien, Maître de conférences, histoire de l'art moderne  
MAËS Gaëtane, Professeure des universités, histoire de l'art moderne  
MOUQUIN Sophie, Maître de conférences, histoire de l'art moderne  
SAPIENZA Valentina, Maître de conférences, histoire de l'art moderne (en détachement)





### Histoire de l'art contemporain

BIERE Delphine, Maître de conférences, histoire de l'art contemporain  
CHAPPEY Frédéric, Maître de conférences, histoire de l'art contemporain  
ENAUD-LECHIEN Isabelle, Maître de conférences, histoire de l'art contemporain  
JAMET Elsa, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche  
PENG Chang-Ming, Professeure des universités, histoire de l'art contemporain et muséologie  
PREVOST-MARCILHACY Pauline, Maître de conférences, histoire de l'art contemporain  
VERHAGEN Erik, Professeur des université, histoire de l'art contemporain

### Sciences du visuel

BARTHOLEYNS Gil, Maître de conférences, sciences et culture du visuel  
GOLSENNE Thomas, Maître de conférences, histoire de l'art moderne et cultures visuelles (en détachement)

### Langues vivantes

FORMENT Sabrina, PRCE, anglais  
FOSSE Sophie, PRAG, anglais  
HACHED Ana Belen, espagnol  
LOSTANLEN Isabelle PRCE, espagnol  
LABORDE PATRON Inès, espagnol  
OCKENDEN Dominic, PRCE, anglais  
VAN THIENEN Jean-Christophe PRAG, anglais  
TOURLOUSE Véronique, PRCE, anglais



## ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

**Localisation du secrétariat :** Bâtiment A – salles A1.351 à 399 (couloir en face des amphithéâtres A5 et A6)

**Trouvez votre salle :** <https://masalle.univ-lille.fr/>



**Horaires d'ouverture du secrétariat :**

	<b>MATIN</b>	<b>APRES-MIDI</b>
<b>LUNDI</b>	9H – 12H	13H30 – 16H30
<b>MARDI</b>	9H – 12H	13H30 – 16H30
<b>MERCREDI</b>	9H – 12H	13H30 – 16H30
<b>JEUDI</b>	9H – 12H	13H30 – 16H30
<b> VENDREDI</b>	9H – 12H	FERMÉ

## **MOT DE LA DOYENNE**

*Chères étudiantes, chers étudiants,*

*Je vous souhaite la bienvenue à la Faculté des Humanités. Tous les personnels enseignants et administratifs s'attacheront à faire en sorte que cette année soit pour vous aussi fructueuse et enrichissante que possible.*

*Ce guide des études est conçu pour servir d'outil de référence : il réunit toutes les informations utiles sur le fonctionnement de la Faculté et de ses départements, le cadre général de votre formation, les modalités d'évaluation de vos cours ainsi que les programmes que vous aborderez. De plus amples renseignements vous seront fournis à la rentrée par vos enseignants en ce qui concerne les bibliographies et les conseils méthodologiques à suivre.*

*Quel que soit le parcours dans lequel vous vous inscrivez, il exigera de vous un engagement constant et résolu dans votre travail, garants de votre réussite et de votre épanouissement dans vos études puis dans vos projets professionnels.*

*Notre objectif est de vous aider à trouver votre voie et à préparer votre avenir. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année universitaire.*

*Sophie Aubert-Baillet*

*Doyenne de la Faculté des Humanités*

## FACULTE DES HUMANITES

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentantes et des étudiants.

La Faculté des Humanités en chiffres :

**6 700** étudiant·es

Près de **240** enseignant·es et enseignant·es-chercheur·euses

Près de **500** chargé·es de cours

Plus de **200 000** monographies dans les bibliothèques associées

### L'EQUIPE DE DIRECTION DE LA FACULTE

#### Doyenne

Sophie Aubert-Baillet, professeure de Langue et littérature latines

#### Vices-doyens

Georgette Dal, Juliette Delahaie, Claudio Majolino

#### Directrice des Services d'Appui

Catherine Lenain

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour vous tenir au courant de l'actualité des événements de votre département, des ciné-débats, des conférences, etc. :

- Instagram : [@humanites.ulille](https://www.instagram.com/humanites.ulille)
- X : [@FHUMA\\_ULille](https://twitter.com/FHUMA_ULille)
- LinkedIn : [Faculté des Humanités](https://www.linkedin.com/company/faculte-des-humanites)
- Facebook : [Faculté des Humanités](https://www.facebook.com/faculte-des-humanites)

**Informations :** <https://humanites.univ-lille.fr/>

## Calendrier général organisation Faculté des Humanités année universitaire 2024-2025

Août 2024	Septembre 2024	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct 2025
	1 Di	Ma	1 Ve Toussaint	1 Di	1 Me Jour de l'an	1 Sa	1 Sa	1 Ma	1 Je fête du Trav	1 Di	1 Ma Date limite Fin délib. Année L3*	1 Ve	1 Lu	1 Me
2 Lu	3 Ma	2 Me 3	2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Di	2 Di	2 Me 11	2 Ve	2 Lu	23 Me	2 Sa	2 Ma	2 Je
3 Ma	Pré-rentrée Parcours	3 Je	3 Di	3 Ma	3 Ve	3 Lu	3 Lu	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Di	3 Me	3 Ve
4 Me	Pré-rentrée Parcours	4 Ve	4 Lu	4 Me 11	4 Sa	4 Ma	4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Je	4 Sa
5 Je	Pré-rentrée Parcours	5 Sa	5 Ma	5 Je	5 Di	5 Me 4	5 Me 7	5 Sa	5 Lu	5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Ve	5 Di
6 Ve	Pré-rentrée Parcours	6 Di	6 Me 7	6 Ve	6 Lu	6 Je	6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me	6 Sa	6 Lu
7 Sa		7 Lu	7 Je	7 Sa	7 Ma	7 Ve	7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Di	7 Ma
8 Di		8 Ma	8 Ve	8 Di	8 Me	8 Sa	8 Sa	8 Ma	8 Je	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Lu	8 Me
9 Lu	Pré-rentrée Parcours	9 Me 4	9 Sa	9 Lu	9 Je	9 Di	9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Ma	9 Je
10 Ma		10 Je	10 Di	10 Ma	10 Ve	10 Lu	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Me	10 Ve
11 Me		11 Ve	11 Lu Armistice	11 Me 12	11 Sa	11 Ma	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu	11 Je	11 Sa
12 Je	Jivé : Campus en fête	12 Sa	12 Ma	12 Je	12 Di	12 Me 5	12 Me 8	12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Je	12 Ma	12 Ve	12 Di
13 Ve		13 Di	13 Me 8	13 Ve	13 Lu	13 Je	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Ve	13 Me	13 Sa	13 Lu
14 Sa		14 Lu	14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Ve Date limite Fin délib.	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Di	14 Ma
15 Di		15 Ma	15 Ve	15 Di	15 Me 1	15 Sa	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Di	15 Ve	15 Lu	15 Me
16 Lu	RENTREE Licences	16 Me 5	16 Sa	16 Lu	16 Je	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Lu	16 Ma	16 Je	16 Sa
17 Sa		17 Je	17 Di	17 Ma	17 Ve 13	17 Lu	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Ma	17 Di	17 Me	17 Ve
18 Di		18 Me	18 Lu	18 Me	18 Sa	18 Ma	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Je	18 Sa
19 Lu	soirée cinéma	19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Di	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Di
20 Ma		20 Ve	20 Di	20 Me 9	20 Lu	20 Je	20 Je Mix'ité ?	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Sa	20 Me	20 Sa	20 Lu
21 Me		21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Sa	21 Ve	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa	21 Sa	21 Je	21 Di	21 Ma
22 Je		22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Di	22 Me 2	22 Sa	22 Sa	22 Je	22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Lu	22 Me
23 Ve		23 Lu	23 Me 6	23 Sa	23 Lu	23 Je	23 Di	23 Di	23 Me	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Je
24 Sa	Jivé : soirée de clôture	24 Ma	24 Di	24 Ma	24 Ve	24 Lu	24 Lu 9	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je	24 Di	24 Me	24 Ve
25 Di		25 Me	25 Lu	25 Me Noël	25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Je	25 Sa
26 Lu		26 Je	26 Ma	26 Je	26 Di	26 Me 6	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Di
27 Ma		27 Ve	27 Di	27 Me 10	27 Lu	27 Je	27 Je Mix'ité ?	27 Di	27 Me	27 Sa	27 Ve	27 Me	27 Sa	27 Lu
28 Me		28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Sa	28 Ma	28 Ve	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Ma
29 Je	29 Di	29 Ma	29 Ve	29 Di	29 Me 3	29 Me	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di	29 Ma	29 Ve	29 Lu	29 Me
30 Ve		30 Lu	30 Me	30 Sa	30 Lu	30 Je	30 Di	30 Me 13	30 Ve	30 Lu	30 Me	30 Sa	30 Ma	30 Je
31 Sa		31 Je		31 Ma	31 Ve		31 Lu		31 Sa		31 Je	31 Di	31 Ma	31 Ve

Exams CT Semestres impairs	Exams CT Semestres paires
Rentrée / Jivé / intégration / accueil IP	
Pauses pédagogiques	
Vacances scolaires zone B	
Jours fériés / Fêtes légales	

après-midi banalisées pour événements université

Bornage fin de l'année universitaire : 31 août 2025  
 Cas particuliers de bornage fin de l'année  
 30 septembre 2025 pour les masters 2  
 31 octobre 2025 pour les thèses d'exercice

Sessions de rattrapage : L3 et grosses promo en début de chaque période

Référence : Calendrier Campus PDB voté en CFVU le 11/04/2024



## CALENDRIER 2024-2025

### PRE RENTREE

Mardi 17 septembre 2024 à 18h

Participer Zoom Réunion

<https://univ-lille-fr.zoom.us/j/93122545887?pwd=NG0xOEZUWHdINUJ6ZEpkRmJuMzh4Zz09>

ID de réunion: 931 2254 5887

Code secret: 765780

### RENTREE

Lundi 16 septembre 2024

Veillez noter que ce calendrier est général pour l'université et vous indique les dates des deux semestres.

Concernant les examens, le master a un calendrier propre à la formation et déterminé à l'échelle du Département Histoire de l'Art et Archéologie car il est en session unique.

Les dates des examens de fin de semestre sont indiquées sur le Moodle du secrétariat du Département en cours de semestre.

Le calendrier est disponible en version PDF sur le site internet du département :

<https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art>



## LES SPECIFICITES DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

### FORMAT

→ Accès aux cours chez vous, partout et à toute heure sur ordinateur, tablette ou smartphone

### Sur la plateforme pédagogique, vous trouverez :

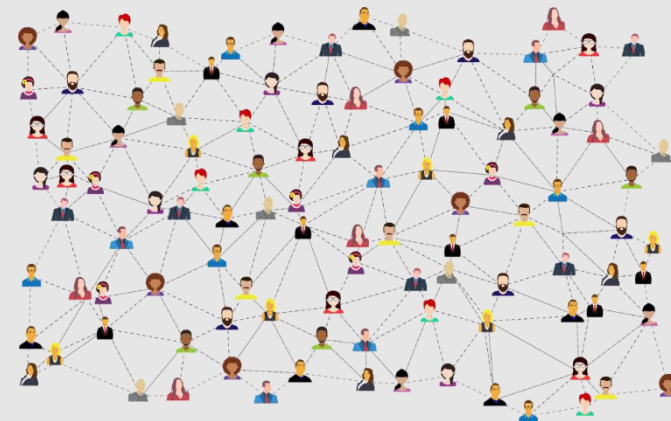
- Des contenus de cours, des vidéos, des PowerPoint, des enregistrements audio
- Des exercices à titre d'entraînement
- Des possibilités d'échanger entre étudiants et avec les enseignants

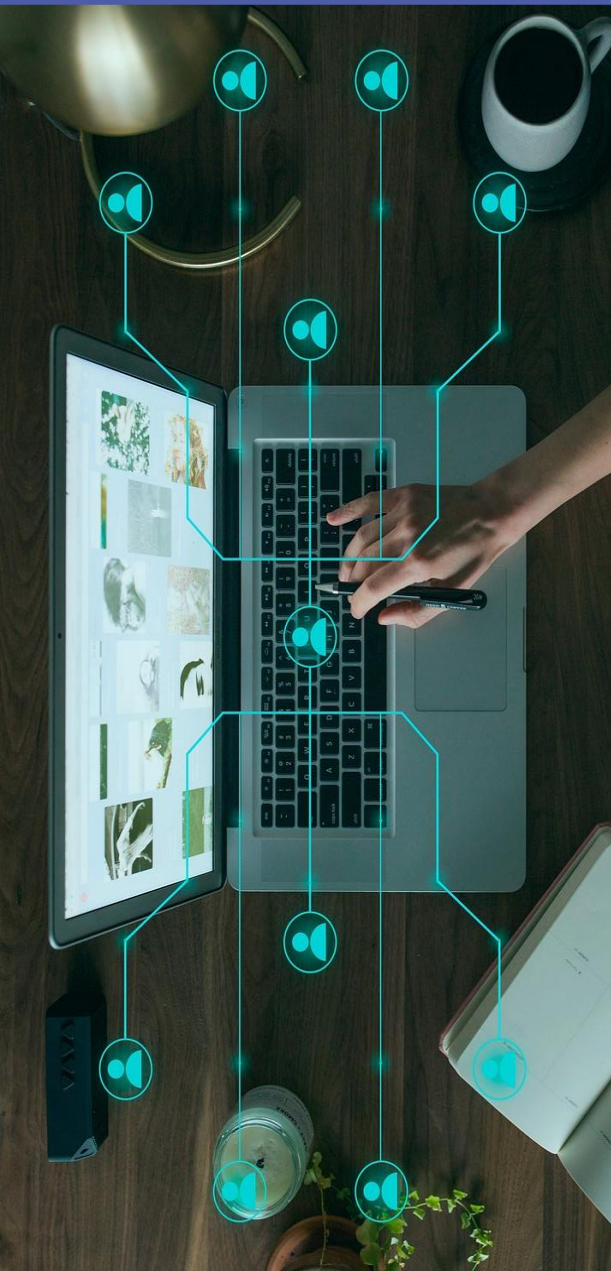
### ENJEUX

- Pouvoir suivre un enseignement d'histoire de l'art et archéologie partout dans le monde
- Réussir une formation diplômante à distance en étant salarié(es), éloigné(es), etc.
- Se déplacer à Lille pour les examens

### DIFFICULTES

- S'adapter à la diversité des méthodes d'enseignement
- S'avoir s'organiser et travailler en autonomie
- Trouver des ressources (notamment des bibliothèques) près de son domicile
- Avoir la pratique des outils informatiques et d'internet





## CANDIDATURE

La candidature via les plateformes MonMaster (M1) et eCandidat (M2) est **obligatoire**.

**Démarches à suivre :** <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater>

## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

**L'inscription administrative en ligne n'est disponible qu'après l'obtention d'un avis favorable issu des plateformes de candidature :**

Du mercredi 10 juillet à partir de 14h jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2024  
avec interruption pendant du 27 juillet au 18 août inclus

## INSCRIPTION A L'EAD

L'inscription administrative effectuée et en possession du certificat de scolarité 2024-2025, téléchargez le dossier d'inscription EAD disponible sur le site :

<https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead>

Le dossier est à compléter et à envoyer avec les pièces justificatives à l'adresse suivante :

Université de Lille – Campus Pont-de-Bois  
Département Histoire de l'art et Archéologie  
Rue du Barreau - B.P.60149  
59 654 Villeneuve d'Ascq Cedex

**Date limite de retour des dossiers d'inscription EAD :** 9 septembre 2024

## UNE APPROCHE CONSTRUCTIVE

L'enseignement à distance s'efforce, dans les limites de ses moyens humains et financiers, de s'améliorer constamment. Grâce à plusieurs représentants étudiants qui se sont engagés résolument dans un dialogue constructif avec les équipes administratives et pédagogiques, nous avons pu réformer certaines procédures et engager une refonte du programme. Afin de poursuivre cette politique d'amélioration, trois points nous semblent particulièrement importants :

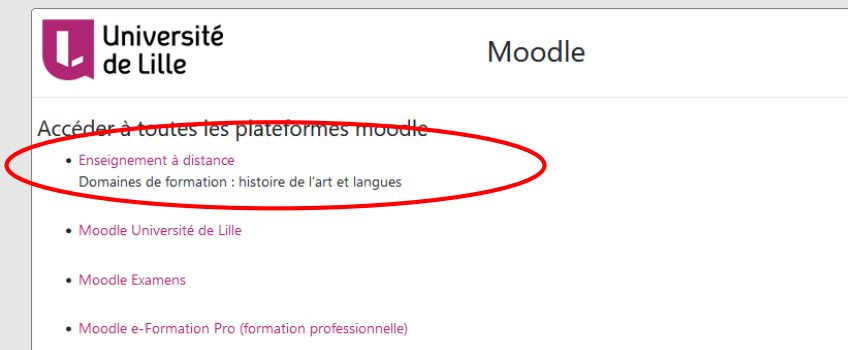
- **Le silence équivaut à l'acceptation** : aucune amélioration ne pourra être conduite sur des points de dysfonctionnements avérés si nous n'en avons connaissance. Ainsi, il est indispensable que vous soyez, par le biais de vos représentants, en lien constant avec les équipes de l'enseignement à distance, pour signaler tout problème (ou remercier : un merci permet aussi d'encourager des équipes qui se dévouent parfois souvent sans compter...).
- **Les étudiants ne sont pas des clients**, même si, dans le cas des étudiants à distance, ils règlent des frais d'inscription qui sont plus élevés que ceux des étudiants sur site, différence qui s'explique par la gestion administrative qui est beaucoup plus importante pour les étudiants à distance que pour les étudiants sur site. Ils ne sont cependant pas des clients, mais bien des étudiants. Toute poursuite d'étude s'accomplit dans la perspective d'apprendre. Vos enseignants peuvent faire des choix pédagogiques que vous regrettez, mais la liberté de l'enseignant est pleine et entière. Les points de crispation les plus fréquents portent sur la mise à disposition – ou non – de supports de cours variés. Dans tous les cas, si vous regrettez le choix qui a été fait, contactez votre enseignant, via le forum, pour en discuter avec lui et comprendre ce qui a présidé à son choix :
  - Un enseignant peut être contraint, pour des raisons de droits d'image, de ne pas transmettre des images.
  - Un enseignant peut faire le choix, pédagogique, de ne pas transmettre des images afin de favoriser la recherche et ainsi l'apprentissage.
  - Un enseignant peut utiliser, pour son cours, ses propres travaux sans se citer : il ne s'agit alors pas de plagiat puisqu'il cite ses propres travaux.
  - Les enseignants sont les seuls et uniques propriétaires de leurs cours et de tous les supports de cours qu'ils mettent à disposition. En aucun cas ces derniers ne peuvent être transmis sans leur accord. Tout étudiant qui transmet des cours sans l'accord de l'enseignant est passible de poursuite.

- ***L'évaluation de la formation est nécessaire mais doit être encadrée et neutre.*** Elle est, de toute évidence, un instrument utile lorsqu'elle est réalisée dans un but d'amélioration. L'enseignement à distance met en place, progressivement, des évaluations de ses formations et doivent être les plus neutres possibles : ainsi, considérer qu'un cours est mauvais parce qu'il ne répond pas à certains critères personnels ou encore (inconsciemment parfois) car la note obtenue n'est pas celle qui était espérée, ne permet pas une évaluation juste. Nous engageons donc les étudiants à réaliser les évaluations qui seront transmises de la manière la plus objective possible.

L'enseignement à distance en Histoire de l'art est une spécificité de l'Université de Lille : il existe grâce à ses étudiants, ses enseignants et son personnel administratif. Tous doivent œuvrer à son bon déroulement, et avoir à cœur son amélioration constante, dans le respect des situations et des moyens, humains comme financiers.

**Retrouvez toutes les informations utiles sur**  
<https://humanites.univ-lille.fr/lessentiel>  
<https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/boite-a-outils-scolaire>

## ACCEDER A LA PLATEFORME MOODLE ENSEIGNEMENT A DISTANCE



### Sur la plateforme moodle EAD, vous trouverez :

- les cours auxquels vous êtes inscrits et les supports pédagogiques déposés par les enseignants (PDF, Word, Power Point, vidéo, exercices, devoirs facultatifs)
- les sujets des épreuves de contrôles continus avec des espaces dépôt et corrigés
- les informations pédagogiques/administratives
- des forums / espace d'informations et d'échanges
- un support administratif pour poser vos questions se rapportant à l'administration de l'enseignement (inscriptions, examens, cours)



## DISPENSES

Pour les étudiants qui ne bénéficient pas, déjà, d'une validation des acquis les dispensant éventuellement de certaines Unités d'enseignement, il est possible, en raison d'un cursus préalable, ou d'une situation professionnelle qui le justifie, de demander une dispense pour l'une ou l'autre unité d'enseignement : toute demande doit être déposée auprès du secrétariat d'Histoire de l'art.

## UTILISATIONS DES SUPPORTS DE COURS

Les supports de cours mis à disposition des étudiants inscrits à l'Université de Lille au titre de l'Enseignement à Distance (EAD) sont destinés à un **usage strictement personnel** et pour la seule année universitaire en cours. Il est rappelé que tout usage autre que leur utilisation dans le cadre de la préparation aux examens de Licence et Master de l'Université de Lille est strictement interdit dans le respect des droits d'auteur. **Toute reproduction, diffusion ou communication de ces documents constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle, et pourra faire l'objet de sanctions ou de poursuites (articles L335-1 à L335-10 du Code de la propriété intellectuelle).**

## TRANSPARENCE DES DONNEES ET RESPONSABILITE

Toutes actions que vous effectuez sur la plateforme d'enseignement à distance, consultation d'un fichier ou d'un forum, dépôt d'une contribution ou d'un fichier, etc. sont enregistrées dans une base de données de la plateforme. Les enseignants responsables de vos cours ainsi que le personnel du département peuvent visualiser la liste des personnes et les dates de consultation. Ils peuvent également voir quand un étudiant a consulté un document, déposé un devoir, participé au forum et visualiser le contenu des messages, etc. Ce travail de suivi est effectué dans un objectif d'accompagnement et de suivi pédagogique. Ces données nominatives sont gardées sur la plateforme pendant une période de 365 jours. Ensuite ces données sont sauvegardées pour établir des statistiques.

## ANNULATION D'INSCRIPTION

Il ne sera procédé à aucun remboursement après mise à disposition d'un cours ou d'une partie d'un cours. En cas d'annulation de l'inscription avant la mise à disposition du cours, des frais de dossier, correspondant à 25 % du montant total et ne pouvant pas être inférieurs à 30,00 €, seront déduits du remboursement. Pour toute demande d'annulation, merci de suivre obligatoirement la procédure suivante : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead#c24575>

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Pour toute demande de remboursement, merci de suivre obligatoirement la procédure suivante : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead#c24575>



## **MASTER HISTOIRE DE L'ART PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE**

### **DESRIPTIF DE LA FORMATION**

Le Master Recherche en Histoire de l'Art proposé à l'université de Lille a pour spécificité de se décliner en deux parcours distincts :

- un parcours en présentiel
- un parcours en enseignement à distance destiné aux étudiants empêchés pouvant justifier de leur statut (personnes salariées, en charge de famille, éloignées géographiquement, en double cursus, etc.) (certains examens ont néanmoins lieu en présentiel sur le campus).

Les conditions de candidature au Master Recherche en Histoire de l'Art sur site et à distance sont les mêmes, mais une fois admis, l'étudiant s'inscrit dans une seule version pour l'ensemble de son Master (en présentiel ou à distance). Dans les deux parcours, les modules diffèrent légèrement afin de s'adapter aux contraintes des étudiants et pour chacune des versions, l'étudiant doit se référer au guide correspondant où il trouvera les descriptifs des enseignements et des examens adéquats.

Le choix de l'inscription au Master Recherche en Histoire de l'art à distance nécessite l'acquittement de droits spécifiques en sus des droits nationaux (voir Service de l'Enseignement à Distance) : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead>

## CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION EN MASTER

En raison d'une réforme ministérielle du cursus conduisant au diplôme national de master (DNM), les modalités d'accès en Master 1 ont évolué depuis la rentrée 2017. Les étudiants doivent désormais poser leur candidature dans le ou les Masters de leur choix au printemps précédant l'année d'inscription souhaitée, selon un calendrier fixé par chaque formation.

Des informations sur les conditions d'admission et d'inscription aux différents Masters sont accessibles en ligne sur le site de l'université de Lille:

<https://www.univ-lille.fr/etudes/>

Elles sont également disponibles sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Les dossiers de candidature doivent comporter plusieurs pièces administratives, ainsi que des pièces rédigées par le candidat. Toutes les candidatures se font exclusivement par voie électronique selon un calendrier précis depuis la plateforme mon master :

<https://www.monmaster.gouv.fr/candidater-1>

## DURÉE DU MASTER

Le diplôme de Master se compose de deux années en totalité (Master 1 + Master 2). L'année de Master 1 (M1) correspond donc officiellement à une année d'études, mais elle peut éventuellement se dérouler sur deux années pour les étudiants ne pouvant consacrer tout leur temps à sa préparation. **En raison de la capacité d'accueil limitée, aucun redoublement d'année n'est toutefois automatique et toute demande de redoublement fait l'objet d'un examen lors du jury de fin d'année** : le redoublement ne peut être accordé qu'à des étudiants témoignant d'un réel investissement dans la formation et ayant validé un nombre suffisant d'UE au cours de l'année de leur première inscription. Les UE complètes obtenues durant la première année demeurent acquises une fois pour toutes.

## PRÉ-REQUIS ET OBJECTIFS DU MASTER

Le parcours Recherche en Histoire de l'Art du Master a pour aspect essentiel la rédaction d'un mémoire. À ce titre, il demande **une grande autonomie de la part de l'étudiant** qui doit être capable d'élaborer une ébauche de sujet de recherche au moment de sa candidature, **et d'organiser cette recherche (y compris les déplacements)** sous la supervision d'un directeur ou d'une directrice si sa candidature est retenue.

Le mémoire demande un investissement personnel important, et c'est pourquoi il est indispensable que l'étudiant fasse le choix d'une période (histoire de l'art médiévale, moderne ou contemporaine) et d'un domaine (architecture, peinture, sculpture, arts graphiques, cultures visuelles, littérature artistique) qui l'attirent en priorité. Cet impératif est d'autant plus essentiel que le mémoire de Master 1 est souvent prolongé par celui de Master 2. Enfin, pour toutes ces raisons, **il est attendu du candidat qu'il ait une expérience préalable des méthodes propres à la recherche historique par le biais de son cursus antérieur**. Une fois son choix fait, le candidat à une intégration en master propose les thèmes de recherches qui l'intéressent à l'un(e) des enseignant(e)s-chercheurs/ses de l'équipe pédagogique afin de solliciter une validation d'encadrement (étape obligatoire lors de la phase de candidature).

Pour connaître les spécialités des des enseignant(e)s-chercheurs/ses, voir la liste des titulaires en Histoire de l'Art au début de ce guide et leurs domaines sur : <https://pro.univ-lille.fr/>

Attention : seul(e)s les titulaires en Histoire de l'Art médiévale, moderne et contemporaine sont habilité(e)s à diriger les mémoires du Master RHA.

Les mémoires effectués au cours du Master 1 (puis du Master 2) concernent l'une des trois périodes (l'histoire de l'art médiéval, l'histoire de l'art moderne ou l'histoire de l'art contemporain), et ils sont l'occasion pour les étudiants d'expérimenter les problématiques de la recherche, d'approfondir les connaissances liées à un domaine spécifique et d'acquérir les règles élémentaires de rédaction.

Le Master mention histoire de l'art remplit deux buts :

- pour le petit nombre d'étudiants qui continueront leur cursus par la préparation d'une thèse, constituer la base indispensable à l'entrée en doctorat.
- pour ceux qui opteront, dès la fin du Master, pour une insertion professionnelle, donner les compétences indispensables à la préparation des entretiens d'embauche et des concours, et la maîtrise des méthodes utilisées quotidiennement dans tous les métiers des musées et du patrimoine.

## CURSUS

Les étudiants doivent entreprendre leur cursus après avoir fait le choix, en fonction de leurs intérêts, d'un directeur de recherche et d'un sujet. Il se spécialise alors dans l'une des trois périodes proposées par la formation :

- Histoire de l'art médiéval
- Histoire de l'art moderne
- Histoire de l'art contemporain

Ce choix laisse néanmoins la possibilité à l'étudiant d'effectuer des recherches sur des thèmes plus transversaux dans lesquels l'Université de Lille offre des opportunités géographiques ou scientifiques particulières : les processus de création, les échanges artistiques, les patrimoines, les arts précieux et décoratifs, l'architecture, les collections...

## NOTES IMPORTANTES

- La formation exige de venir sur le campus de l'université deux fois par an pour les examens de fin de semestre (en janvier et en juin) et en s'inscrivant, l'étudiant s'y engage implicitement.
- La formation comporte l'obligation de maîtriser convenablement au moins une langue étrangère.
- Les étudiants souhaitant s'inscrire en M1 ou en M2 de l'une de ces formations doivent veiller :
  - à respecter les démarches de candidature et d'inscription administrative précisées par la scolarité sur le site internet de l'université et/ou de candidature imposée par la Faculté Humanités ;
  - à déterminer un sujet de recherche avec un directeur/une directrice de recherche choisi.e parmi les enseignant(e)s-chercheurs/ses membres de l'UMR 8529-IRHiS (professeur.e, maître de conférences HDR, ou maître de conférences). Pour connaître les spécialités des enseignants-chercheurs, voir la liste au début de ce guide et leurs domaines sur : <https://pro.univ-lille.fr/>

## PRINCIPES GÉNÉRAUX DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

**Attention : Le Master parcours Recherche en Histoire de l'Art en présentiel et le Master parcours Recherche en Histoire de l'Art à distance sont en session unique, et sans compensation entre les BCC.**

**Certaines UE sont évaluées en contrôle continu durant le semestre, et d'autres le sont par un examen de fin de semestre ou une combinaison des deux. Le type d'évaluation est précisé dans le descriptif de chaque UE pour chaque parcours (Master RHA en présentiel ou Master RHA à distance). Les examens de fin de semestre exigent la venue de l'étudiant sur le campus et il n'est pas possible de les délocaliser.**

**1<sup>er</sup> semestre** : les examens de fin de semestre impair (écrits et oraux) auront lieu **sur le campus en janvier 2025** (probablement dans la semaine du 6 au 10 janvier, ces dates étant à vérifier sur la page Moodle du secrétariat de la formation au Département Histoire de l'Art et Archéologie de la Faculté Humanités après la rentrée). L'inscription sur ce Moodle est à demander à Mme Crossouard ([angelique.crossouard@univ-lille.fr](mailto:angelique.crossouard@univ-lille.fr)).

En cas d'échec ou d'empêchement majeur, l'étudiant doit prendre contact avec le responsable de la formation le plus rapidement possible, et au plus tard avant le 31 janvier 2025 ; passé ce délai, aucune demande ne sera prise en compte.

**2<sup>e</sup> semestre** : les examens de fin de second semestre pair (écrits, oraux et soutenances) auront lieu **sur le campus vers la 2<sup>e</sup> semaine de juin 2025** (dates à voir sur la page Moodle du secrétariat de la formation au Département Histoire de l'Art et Archéologie de la Faculté Humanités après la rentrée). Le mémoire (BCC2-UE1) doit être adressé sous format papier au directeur/directrice de recherche avant le 1<sup>er</sup> juin 2025, cachet de la poste faisant foi, doublé d'un envoi électronique au format PDF.

**Nota bene : Les informations du *Guide des études* sont indicatives et il est nécessaire de se référer aux modalités de contrôle des connaissances (MCC) publiées dans le mois suivant la rentrée (voir le Moodle du secrétariat du Master).**



## STRUCTURES DES ENSEIGNEMENTS

### **Organisation de la formation :**

Elle comprend un séminaire commun à toutes les périodes, des séminaires de spécialisation mettant l'accent sur une période (Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine), des modules de méthodologie, des compléments de formation (notion de patrimoine, droit de spécialité, l'art et ses marchés) et des enseignements de langue et outils de la recherche. Une unité de pré-professionnalisation est intégrée à la seconde année du master (trois modalités – dont un stage – sont possibles).

Au cours du Master 1 et au cours du Master 2, l'étudiant réalise un mémoire sur un sujet de recherche en accord avec la période choisie et en concertation étroite avec un/e directeur/trice. Ce mémoire demeure l'élément central du Master auquel correspond un nombre élevé d'ECTS.

### **Blocs de compétence :**

À partir de la rentrée 2020, la formation se définit, par ailleurs, en quatre blocs de compétence (BCC) :

#### **BCC1 : analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art**

Les enseignements dispensés au sein de ce bloc permettent à l'étudiant de se construire une culture scientifique qui le familiarise avec les conditions de la création artistique aux différentes époques historiques et actuelles. Il suit à cet effet un séminaire transversal sur un thème commun (M1) et trois séminaires de recherche (M1 et M2) qui assurent sa spécialisation dans une période chronologique. Il apprend à développer une approche critique d'un sujet à la lumière de la diversité des regards qui s'y portent, dans le temps et l'espace, se familiarise avec les sources et l'historiographie des grands courants de l'histoire de l'art et se confronte à l'actualité de la recherche

### **BCC2 : construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art**

Pour délimiter, organiser et présenter sa recherche sur un sujet original, l'étudiant se voit proposer dans ce bloc des outils méthodologiques adaptés à son projet. Ils lui permettent d'identifier et d'analyser les sources documentaires, de maîtriser les ressources et les outils numériques qui l'aideront dans sa recherche, dans la gestion des informations recueillies et dans la valorisation de son travail. Celui-ci sera livré sous forme d'un document écrit de synthèse, illustré et référencé, élaboré par étapes au cours des quatre semestres.

### **BCC3 : communiquer au moins dans une langue vivante étrangère**

Discipline d'ouverture culturelle par excellence, l'histoire de l'art produit de nombreuses ressources en langue étrangère. Grâce aux enseignements de ce bloc de compétences, l'étudiant acquiert les moyens de les analyser, de les critiquer et de les exploiter. Il est aussi accompagné pour parvenir à s'exprimer aisément par oral et par écrit dans au moins une langue étrangère dans un cadre académique ou professionnel.

### **BCC4 : se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine**

Dans ce bloc sont réunies les compétences qui vont permettre à l'étudiant d'affiner son projet professionnel. Des enseignements l'aideront à situer son action dans le cadre de la législation sur le patrimoine, des institutions culturelles ou des tendances du marché de l'art. Il sera invité à s'immerger dans le milieu professionnel par un stage ou à valider une expérience acquise en entreprise, services publics, organismes de recherche ou collectivité.



## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS



ART MÉDIÉVAL



ART MODERNE

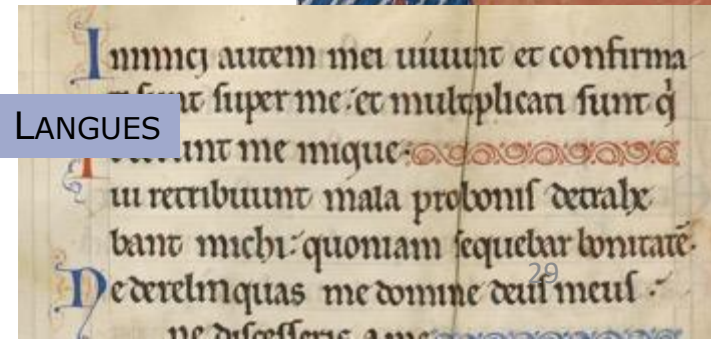


ART CONTEMPORAIN



OUTILS ET MÉTHODOLOGIE

LANGUES



# MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 1

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

BCC	ECTS/ UE	Coeff / UE	Semestre 1
BCC1	UE1 3 ECTS	1	Séminaire transversal = 18h CM <b>Séminaire transversal sur thème commun 1</b>
	UE2  6 ECTS	2	Séminaires de spécialité disciplinaires = 36h CM 3 séminaires  - Séminaire HA Médiéval -A1 - Séminaire HA Moderne -A1 - Séminaire HA Contemporain-A1
BCC2	UE1  15 ECTS	5	Formation à la recherche = 24h TD + <b>Mémoire</b>  - Formation à la recherche : <b>Méthodologie commune (12h) + Ressources numériques (12h)</b> - Mémoire avec rapport d'étape
BCC3	UE1 3 ECTS	1	Langue = 18h TD Langue vivante 1 = 1 choix :  - <b>Anglais niveau avancé</b> - <b>Italien niveau avancé</b> - <b>Allemand avancé</b>
BCC4	UE1 3 ECTS	1	Projet de l'étudiant = 16h CM ou 18h TD  - <b>Notion de patrimoine</b> <b>ou</b> - <b>Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) :</b> <b>Italien niveau avancé</b> <b>Allemand avancé</b> <b>Italien niveau Initiation A1.1</b> <b>Néerlandais niveau Initiation A1.1</b>
	30 ECTS	10	

# MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 1

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

### Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

Master Recherche en Histoire de l'art - à distance					Modalités d'évaluation
Master 1 - Semestre 1					Modalités d'évaluation
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Enseignement	CM /TD	Session unique
BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire transversal commun	3	Séminaire transversal commun 1	CM 18h	2 CC écrit dossier et oral
	UE 2 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)	6	Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain A1	CM 12h	CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne A1	CM 12h	
Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval A1	CM 12h				
BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Formation à la recherche	15	Formation à la recherche : méthodologie commune	TD 12h	CC 3 notes = 1 note par EC
			Formation à la recherche : ressources numériques	TD 12h	
			Formation à la recherche : rapport d'étape		
BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)	3	Anglais avancé	TD 18h	Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral
			Italien avancé	TD 18h	Voir MCC CLIL
BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)	3	Notion de patrimoine	CM 16h	CC écrit
			Italien A1.1	TD 24h	Voir MCC CLIL
			Néerlandais A1.1	TD 24h	Voir MCC CLIL
			Italien - Niveau avancé	TD 18h	Voir MCC CLIL

# MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 2

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

BCC	ECTS / UE	Coeff / UE	Semestre 2
BCC1	UE1 3 ECTS	1	Séminaire transversal = 18h CM <b>Séminaire transversal sur thème commun 2</b>
	UE2 6 ECTS	2	Séminaires de spécialité disciplinaires = 36h CM 3 séminaires  - Séminaire HA Médiéval -B1 - Séminaire HA Moderne -B1 - Séminaire HA Contemporain -B1
BCC2	UE1 15 ECTS	5	<b>Méthodologie (8h TD) et écriture du mémoire</b>  - Méthodologie disciplinaires au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) (8h TD) - Mémoire
BCC3	UE1 3 ECTS	1	Langue = 18h TD Langue vivante 1 = 1 choix :  - Anglais niveau avancé - Italien niveau avancé - Allemand avancé
BCC4	UE1 3 ECTS	1	Projet de l'étudiant = 12h CM ou 18h TD  - Art, économie et société ou - Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) : Italien niveau avancé Allemand niveau avancé Italien niveau Initiation A1.1 Néerlandais niveau Initiation A1.1
	30 ECTS	10	



# MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 2

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

### Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

Master 1 - Semestre 2					Modalités d'évaluation
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Enseignement	CM /TD	Session unique
BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire transversal commun	3	Séminaire transversal commun 2	CM 18h	2 CC écrit dossier et oral
	UE 2 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)	6	Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain B1	CM 12h	CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne B1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval B1	CM 12h	
BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (1 choix)	15	Méthodologie disciplinaire Médiéval	TD 8h	CC écrit dossier
			Méthodologie disciplinaire Moderne	TD 8h	
			Méthodologie disciplinaire Contemporain	TD 8h	
	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (obligatoire)				
BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)	3	Anglais	TD 18h	Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral
			Autres langues (non débutant)	TD 18h	Voir MCC CLIL
BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)	3	Italien A1.1	TD 24h	Voir MCC CLIL
			Néerlandais A1.1	TD 24h	Voir MCC CLIL
			Italien - Niveau avancé	TD 18h	Voir MCC CLIL
			Art, économie et société	CM 12h	2 CC écrit et dossier

**M1-S1-BCC1-UE1. – Séminaire transversal****Images et représentations du corps : Orient/Occident, de l'Antiquité à l'époque contemporaine**

**Ce séminaire consacré aux « Images et représentations du corps » entend interroger les approches du corps** tant en Occident qu'en Extrême-Orient, de l'Antiquité à nos jours. La diversité qu'il est possible de relever dans les expressions et choix artistiques est souvent liée à une vision différente du monde (conception philosophique, esthétique, contexte historique, etc.) permettant de comprendre les raisons pour lesquelles cette iconographie a pu prendre de l'importance, ou au contraire être marginalisée, à certaines époques et en certains lieux.

Une approche transdisciplinaire et transpériode est l'occasion d'étudier et de réfléchir de manière critique sur la notion de « représentation figurée » comme catégorie historique, s'élaborant différemment selon les époques, les artistes, les latitudes. On s'interrogera aussi sur la part des transferts artistiques et sur la question des divergences et des convergences dans le cadre d'une approche comparée de cette iconographie en Occident et en Extrême-Orient.

**Thèmes des séances :**

- L'ambivalence du corps dans l'art médiéval : de la moralisation à la sensualité mystique (B. Cosnet) (2 séances)
- Donner corps aux abstractions : le propre de la personnification dans l'art médiéval (B. Cosnet) (2 séances)
- Le corps calculé et le corps scruté : de l'idéal de beauté aux secrets de l'anatomie (S. Mouquin) (2 séances)
- Le visage, miroir de l'âme : de la ressemblance à la physiognomonie (S. Mouquin) (2 séances)
- Les corps de Degas (I. Enaud-Lechien)
- Le corps performé (E. Verhagen)
- La place du corps dans l'art occidental et chinois, étude comparative (C.M. Peng)
- Le corps dans l'art chinois contemporain (C.M. Peng)

**Évaluation :** Ce séminaire est sanctionné par deux évaluations :

- À la fin du semestre, l'étudiant rédigera une notice (environ 6 000 signes) sur une œuvre de son choix (non traitée en cours) et interrogée à partir du thème étudié en séminaire ; ce travail sera à **déposer en PDF dans l'un des espaces dédiés (choisi en fonction de la période traitée par la notice) sur le Moodle du séminaire avant le 6 janvier 2025**. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)
- La seconde note correspondra à un oral de fin de semestre. Le sujet est tiré au sort parmi les enseignements du module.

## **M1-S1-BCC1-UE2. – Séminaires de spécialité disciplinaire**

**Les étudiants suivent les trois séminaires décrits ci-dessous (un séminaire sur chaque période)**

### **Séminaire HA médiéval A1 : La recherche en marge de la restauration de Notre-Dame de Paris**

**Responsable : Élise Baillieul**

Ce séminaire sera consacré à l'actualité de la recherche autour du chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. L'accent sera mis sur l'importance des différentes sources mobilisées (données matérielles et textuelles, archives de restauration...) pour améliorer notre connaissance du monument et de son contexte de création.

### **Séminaire HA moderne A1 : Pouvoirs de l'image imprimée à l'époque moderne : du costume à la mode**

**Responsable : Gaëtane Maës**

Le séminaire a pour objectif de définir le rôle de l'image imprimée dans la société d'Ancien Régime à travers les gravures de costume et de mode. Cette thématique permet, en effet, de s'intéresser aussi bien au « petit peuple » qu'aux élites. Elle permet, par ailleurs, de réfléchir sur le rôle social et commercial du goût et des modes en reliant le passé au présent. On y abordera également les notions de genres (féminin/masculin) attribuées aux vêtements et aux accessoires.

**Séminaire HA contemporain A1 : Les nouvelles pratiques artistiques après 1945 (I)****Responsables : Delphine Bière, Frédéric Chappey, Pauline Prévost-Marcilhacy**

La profusion de matières, de matériaux abolit les anciens systèmes de classification et interroge la nature de l'art et la place de l'artiste. La diversité des formes et des pratiques s'accompagne d'une remise en cause de la vision moderniste de l'histoire de l'art et de la signification de l'œuvre d'art. Ces nouvelles pratiques artistiques seront envisagées dans le domaine du design, de la problématique de l'In Situ et de la tridimensionnalité, repoussant à l'infini les limites artistiques.

**Évaluation :** sur l'ensemble des trois séminaires suivis, l'étudiant est évalué par 2 comptes rendus soit d'une publication, soit d'une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). L'un des deux comptes rendus doit correspondre à la période du mémoire, l'autre étant pris dans une autre période (en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).

**Précisions supplémentaires :**

- Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant devra produire au moins un compte rendu de manifestation.
- L'objet du compte rendu (publication ou manifestation) doit être validé par l'un des responsables du séminaire suivi ou par le directeur de recherche.
- Le compte rendu doit compter entre 5 000 et 7 000 signes pour le CR de publication et environ 9 000 signes pour le CR de manifestation

**Les comptes rendus seront à déposer en PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 16 décembre 2024. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)**

### **M1-S1-BCC2-UE1. – Formation à la recherche et Mémoire**

La méthodologie du semestre 1 se compose de trois éléments :

1. Formation à la recherche : Méthodologie commune : recherche documentaire, principes bibliographiques, rédaction du compte rendu (responsable S. Dyon).
2. Formation à la recherche : Ressources numériques de la recherche en histoire de l'art (responsable F. Lacouture).
3. Le suivi de mémoire et de son avancement au cours du premier semestre est effectué au sein de cette UE par le/la directeur/directrice de recherches. Il donne lieu à un rapport d'étape à rendre avant la fin du semestre selon des modalités précisées par le/la directeur/directrice.

**Évaluation** : La BCC2-UE1 de semestre 1 est sanctionnée par trois notes (contrôle continu) correspondant à des travaux rendus aux différents enseignants à la fin du semestre :

1. Une note pour une bibliographie du sujet de mémoire respectant les normes données durant le cours (S. Dyon)
2. Une note portant sur un bilan de l'utilisation des ressources numériques dans la préparation du mémoire ; webographie argumentée (3 pages environ) (F. Lacouture)
3. Une note de rapport d'étape sur le mémoire dont le contenu sera fixé en accord avec le directeur de mémoire (15 pages environ)

**Les comptes rendus seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle de chaque enseignant avant le 16 décembre 2024. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante** : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

**M1-S1-BCC3-UE1. – Langue vivante 1**

**Les étudiants doivent suivre un enseignement de langue vivante parmi les choix suivants :**

- Anglais niveau avancé : Sabrina Forment
- Italien niveau avancé : Élodie Cornez
- Allemand avancé : à déterminer à la rentrée

**Le choix de langues se fait pour les deux semestres et il doit suivre les règles de progression des acquis antérieurs.** L'Anglais et l'Italien niveau avancé correspondent à un enseignement en continuité avec les enseignements dispensés dans la Licence en Histoire de l'Art à l'université de Lille. En langue vivante 1, les niveaux « Initiation » (Italien et Néerlandais) sont réservés aux débutants et possibles uniquement sur demande dérogatoire en début d'année.

**Évaluation de l'UE :** dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre : une note durant le semestre et une note d'écrit à l'issue du semestre (session en janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

**Anglais avancé : Sabrina Forment**

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers l'étude d'artistes ou de mouvements artistiques, de préférence anglo-saxons. Le cours se présente sous la forme de 8 chapitres réalisables soit en autonomie complète (avec PDF du cours + corrigés), soit réalisables en ligne en autonomie suivie (avec corrections individualisées de l'enseignante). Il y aura aussi un projet à réaliser pendant le semestre (projet d'exposition) + un oral en visio-conférence.

**Évaluations :** un écrit sur l'un des 8 chapitres + un projet écrit + un oral = 3 notes.



**M1-S1-BCC4-UE1. – Projet de l'étudiant**

**Les étudiants doivent suivre un enseignement parmi les choix suivants en tenant compte que pour les langues, le choix se fait pour les deux semestres.**

**1 choix parmi les suivants :**

**Notion de patrimoine**

**Responsable : Chang Ming Peng**

Ce cours est commun au parcours Patrimoine et Musées et il vise à apporter des connaissances utiles à la préparation des concours liés aux milieux culturels.

Il présente l'histoire du patrimoine depuis l'Antiquité jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, ses concepts fondamentaux, les questionnements et problématiques qui ont nourri la notion de patrimoine, son émergence, son rapport à l'histoire et à la mémoire, l'élargissement de son acception et les débats critiques que ce dernier a suscités.

**Évaluation** : voir le guide du parcours Patrimoine et Musées ou contacter l'enseignante pour l'évaluation de ce cours.

**ou**

**Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) :**

- Italien niveau avancé : Élodie Cornez
- Allemand avancé : à déterminer à la rentrée
- Néerlandais Initiation A1.1 : Sarah Pekelder
- Italien Initiation A1.1 : Giovanni Luna

**Évaluation** : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix à chaque semestre : une note durant le semestre et une note d'écrit à l'issue du semestre (session en janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

### **M1-S2-BCC1-UE1. – Séminaire transversal L'atelier du Moyen Age au XX<sup>e</sup> siècle**

L'atelier est, par définition, une notion transversale dans la mesure où il est le lieu de l'élaboration et de la réalisation de toutes les créations artistiques, qu'il s'agisse d'architecture, de peinture, de sculpture, de dessin ou de gravure. À travers les différentes interventions, il s'agira de l'envisager autant comme le lieu de la théorie artistique que celui de la pratique.

#### **Thèmes des séances :**

- Les types de l'objet manuscrit et ses procédés de fabrication (M. Beaud) (2 séances)
- ▣ Les procédés de fabrication collaboratifs, études de cas (M. Beaud) (2 séances)
- Comprendre les ateliers de l'époque moderne, études de cas (S. Dyon) (2 séances)
- L'atelier et les pratiques sérielles (S. Dyon) (2 séances)
- Les ateliers de l'École des Beaux-Arts (F. Chappey)
- Les ateliers d'art sacré, 1919 (P. Prévost-Marcilhacy)
- Dématérialisation des ateliers (D. Bière)
- L'atelier conceptuel (E. Verhagen)

**Évaluation :** Ce séminaire est sanctionné par deux évaluations :

- ▣ À la fin du semestre, l'étudiant rédigera une notice (environ 6 000 signes) sur une œuvre de son choix (non traitée en cours) et interrogée à partir du thème étudié en séminaire ; **ce travail sera à déposer en PDF dans l'un des espaces dédiés (choisi en fonction de la période traitée par la notice) sur le Moodle du séminaire avant le 30 avril 2025. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante :** NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)
- La seconde note correspondra à un oral de fin de semestre. Le sujet est tiré au sort parmi les enseignements du module.

**M1-S2-BCC1-UE2. – Séminaires de spécialité disciplinaire**

**Les étudiants suivent les trois séminaires décrits ci-dessous (un séminaire sur chaque période)**

**Séminaire HA médiéval B1 : Culture visuelle et Antiquité au Moyen Âge : entre tradition, innovation et rupture**

**Responsable : Mathieu Beaud**

Ce séminaire est consacré à la sainteté au Moyen Âge et à la représentation de la personne sainte, à la fois comme personnage historique et comme personnage intercesseur objet de dévotion. Les séances aborderont différents types d'objets et de techniques sur les IV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

**Séminaire HA moderne B1 : Pouvoirs de l'image imprimée à l'époque moderne : image et savoir scientifique**

**Responsable : Gaëtane Maës**

Dans le prolongement du séminaire A1 du Semestre 1, on abordera une thématique complètement différente afin de définir le rôle du dessin et de l'image imprimée dans l'élaboration et la diffusion de la connaissance. Pour cela, on se consacrera aux images liées au savoir scientifique selon une chronologie large s'étendant de la Renaissance à la fin du siècle des Lumières.

**Séminaire HA contemporain B1 : Les nouvelles pratiques artistiques après 1945 (II)**

**Responsables : Delphine Bière, Frédéric Chappey, Pauline Prévost-Marcilhacy**

Suite du séminaire de Semestre 1.

**Évaluation :** sur l'ensemble des trois séminaires suivis, l'étudiant est évalué par 2 comptes rendus soit d'une publication, soit d'une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). L'un des deux comptes rendus doit correspondre à la période du mémoire, l'autre étant pris dans une autre période (en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).

**Précisions supplémentaires :**

- Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant devra produire au moins un compte rendu de manifestation.
- L'objet du compte rendu (publication ou manifestation) doit être validé par l'un des responsables du séminaire suivi ou par le directeur de recherche.
- Le compte rendu doit compter entre 5 000 et 7 000 signes pour le CR de publication et environ 9 000 signes pour le CR de manifestation.

**Les comptes rendus seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 30 avril 2025. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante :** NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

**M1-S2-BCC2-UE1. – Méthodologie et écriture du mémoire**

**a/ L'étudiant suit la méthodologie disciplinaires correspondant à la période de son mémoire** : méthodologie de l'Histoire de l'Art médiéval, ou méthodologie de l'Histoire de l'Art moderne, ou méthodologie de l'Histoire de l'Art contemporain.

**Période médiévale (responsable : C. Maruejols)**

Mise en page du mémoire, formulation des titres, constitution des annexes, établissement de l'appareil de notes, suivi de la rédaction.

**Période moderne (responsable : G. Maës)**

Mise en page du mémoire, formulation des titres, constitution des annexes, établissement de l'appareil de notes, suivi de la rédaction.

**Période contemporaine (responsable : C.M. Peng)**

Mise en page du mémoire, formulation des titres, constitution des annexes, établissement de l'appareil de notes, suivi de la rédaction.

**b/ Le suivi de mémoire** est effectué au sein de cette UE par le/la directeur/directrice de recherche. Il donne lieu à la rédaction finale du mémoire dont la soutenance sera soumise à l'approbation du directeur/directrice (au cours du mois de mai). Les soutenances ont lieu durant le mois de juin.

**Évaluation** : Après accord du directeur de recherches, le mémoire doit être adressé sous format papier au directeur/directrice de recherche et aux autres membres du jury **avant le 1er juin 2025**, cachet de la poste faisant foi, doublé d'un envoi électronique au format PDF.

Au second semestre, la BCC2-UE1 est évaluée par la note du mémoire (50 à 80 pages, dont 50 de texte de synthèse originale) soutenu devant le directeur de recherche et un autre enseignant ou un professionnel, au cours du mois de juin.

**M1-S2-BCC3-UE1. – Langue vivante 1****Les étudiants conservent le choix de langue 1 fait au semestre 1**

- Anglais niveau avancé : Sabrina Forment
- Italien niveau avancé : Élodie Cornez
- Allemand avancé : à déterminer à la rentrée

**Évaluation de l'UE** : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre : une note durant le semestre et une note d'écrit à l'issue du semestre (session en juin). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

**Anglais avancé : Sabrina Forment**

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers l'étude d'artistes ou de mouvements artistiques, Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers l'étude d'artistes ou de mouvements artistiques, de préférence anglo-saxons. Le cours se présente sous la forme de 8 chapitres réalisables soit en autonomie complète (avec PDF du cours + corrigés), soit réalisables en ligne en autonomie suivie (avec corrections individualisées de l'enseignante). Ce semestre, un « abstract » de sa recherche sera à rendre + un oral sera à réaliser en visio-conférence, en faisant attention aux registres de langue (abstract dans un anglais formel, oral plus informel).

Évaluations : un écrit sur l'un des 8 chapitres + un abstract écrit + un oral = 3 notes.



**M1-S2-BCC4-UE1. – Projet de l'étudiant**

**Les étudiants doivent suivre un enseignement parmi les choix suivants en tenant compte que pour les langues et les enseignements en deux étapes (1 et 2), le choix se fait pour les deux semestres.**

**1 choix parmi les suivants :**

**Art, économie et société**

**Responsable : Jessy Jouan**

Ce cours consiste en l'étude de thèmes transversaux en lien avec les trois grandes notions qui forment son intitulé (comment s'influencent-elles?). Parcourant une vaste chronologie allant de la période médiévale au XX<sup>e</sup> siècle, les séances abordent notamment la question de la signature de l'artiste, la place et le rôle de l'argent dans le développement des pratiques artistiques, les mécaniques qui régissent le marché de l'art ou encore le sens des représentations et autoreprésentations des artistes et de leurs contemporains. Les six séances chrono-thématiques déroulent dès lors des idées destinées à s'entrecroiser afin de donner à voir sur le temps long des phénomènes qui conditionnent encore aujourd'hui le travail des artistes.

**ou**

**Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) :**

- Italien niveau avancé : Raffaella Zanni
- Allemand avancé : à déterminer à la rentrée
- Néerlandais Initiation A1.1 : Sarah Pekelder
- Italien Initiation A1.1 : Michele Carini

**Évaluation** : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix à chaque semestre. Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

# MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 3

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

BCC	ECTS/ UE	Coeff /UE	Semestre 3
BCC1	UE1 9 ECTS	3	<p><b>Séminaires de spécialité disciplinaires = 36h CM</b></p> <p><b>3 séminaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séminaire HA Médiéval - C1</li> <li>- Séminaire HA Moderne - C1</li> <li>- Séminaire HA Contemporain - C1</li> </ul>
BCC2	UE1 12 ECTS	4	<p><b>Formation à la recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) (8h TD)</li> <li>- Mémoire avec rapport d'étape</li> </ul>
BCC3	UE1 3 ECTS	1	<p><b>Langue = 18h TD</b></p> <p><b>Langue vivante 1 = 1 choix :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais niveau avancé</li> <li>- Italien niveau avancé</li> <li>- Allemand avancé</li> </ul>
BCC4	UE1 3 ECTS	1	<p><b>UE transdisciplinaire = 12h TD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit du patrimoine</li> </ul>
	UE2 3 ECTS	1	<p><b>Projet de l'étudiant = 20h CM/18h TD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Historiographie et épistémologie de l'histoire</li> </ul> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) : Italien niveau avancé Allemand niveau avancé Italien niveau Initiation A1.1 Néerlandais niveau Initiation A1.1</li> </ul>
	<b>30 ECTS</b>	<b>10</b>	

# MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 3

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

### Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

Master 2 - Semestre 3					Modalités d'évaluation
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Enseignement	CM /TD	Session unique
BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)	9	Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain C1	CM 12h	CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne C1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval C1	CM 12h	
BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (1 choix)	12	Méthodologie disciplinaire Médiéval	TD 8h	CC 2 notes : 1 de méthodo et 1 rapport d'étape
			Méthodologie disciplinaire Moderne	TD 8h	
			Méthodologie disciplinaire Contemporain	TD 8h	
	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (obligatoire)				
BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)	3	Anglais	TD 18h	Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral
			Autres langues (non débutant)	TD 18h	Voir MCC CLIL
BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Interdisciplinarité	3	Droit du patrimoine	TD 12h	CC écrit questions + QCM
	UE 2 Projet de l'étudiant (1 choix)	3	Italien A1.1	TD 24h	Voir MCC CLIL
			Néerlandais A1.1	TD 24h	Voir MCC CLIL
			Italien - Niveau avancé	TD 18h	Voir MCC CLIL
			Historiographie et épistémologie de l'histoire	CM 20h	Voir MCC Histoire - CC écrit

# MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 4

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

BCC	ECTS/ UE	Coeff/ UE	Semestre 4
BCC1	UE1 9 ECTS	3	<p><b>Séminaires de spécialité disciplinaires (= 36h CM)</b></p> <p><b>3 séminaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séminaire HA Médiéval - D1</li> <li>- Séminaire HA Moderne - D1</li> <li>- Séminaire HA Contemporain - D1</li> </ul>
BCC2	UE1 15 ECTS	5	<p><b>Méthodologie et écriture du mémoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) (8h TD)</li> <li>- Mémoire</li> </ul>
BCC3	UE1 3 ECTS	1	<p><b>Langue = 18h TD</b></p> <p><b>Langue vivante 1 = 1 choix :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais avancé</li> <li>- Italien niveau avancé</li> <li>- Allemand niveau avancé</li> </ul>
BCC4	UE1 3 ECTS	1	<p><b>Projet de l'étudiant</b> <b>(Module pouvant être préparé en S3)</b></p> <p><b>Au choix :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage conventionné (voir modalités)</li> <li>- Mise en situation professionnelle (voir modalités)</li> <li>- Validation d'une expérience professionnalisante (voir modalités)</li> </ul>

# MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 4

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

### Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

Master 2 - Semestre 4					Modalités d'évaluation
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Enseignement	CM /TD	Session unique
BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)	9	Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain D1	CM 12h	CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne D1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval D1	CM 12h	
BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (1 choix)	15	Méthodologie disciplinaire Médiéval	TD 8h	CC écrit dossier - UE évaluée par le mémoire
			Méthodologie disciplinaire Moderne	TD 8h	
			Méthodologie disciplinaire Contemporain	TD 8h	
	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (obligatoire)				
BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)	3	Anglais	TD 18h	Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral
			Autres langues (non débutant)	TD 18h	Voir MCC CLIL
BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)	3	Validation d'une expérience professionnalisante		CC écrit dossier - peut être préparé au S3
			STAGE		CC écrit dossier - peut être préparé au S3
			Mise en situation professionnelle		CC écrit dossier - peut être préparé au S3

**M2-S3-BCC1-UE1. – Séminaires de spécialité disciplinaire**

**Les étudiants suivent les trois séminaires décrits ci-dessous (un séminaire sur chaque période)**

**Séminaire HA médiéval C1 : Les Primitifs au prisme des transferts artistiques**

**Responsable : Bertrand Cosnet**

La peinture flamande du XV<sup>e</sup> siècle constitue un sujet particulièrement propice pour questionner les phénomènes de circulation et d'échange artistiques à la fin du Moyen Âge. Il permet notamment d'éprouver le concept des transferts artistiques, c'est-à-dire d'interroger les effets et les conséquences des déplacements d'artistes et d'œuvres sur un milieu de réception spécifique. Le séminaire portera une attention toute particulière aux voyages des peintres flamands, au transfert des techniques et à la circulation des modèles.

**Séminaire HA moderne C1 : Versailles méconnu : le palais détruit et le palais inachevé**

**Responsable : Sophie Mouquin**

Pour l'historien de l'art qui s'attache à en découvrir les secrets, il existe un Versailles méconnu : le palais détruit des grands décors du règne de Louis XIV dont il ne subsiste plus que quelques rares vestiges – l'appartement des Bains, l'escalier des Ambassadeurs –, et le palais inachevé des desseins inaboutis comme la chapelle circulaire et les cascades à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux projets de modifications des règnes de Louis XV et Louis XVI. Entre destructions, inachèvements et modifications, c'est une nouvelle lecture de Versailles que ce séminaire propose, loin de l'image intemporelle qui lui est généralement attribuée.



**Séminaire HA contemporaine C1 : Le photoconceptualisme****Responsable : Erik Verhagen**

Dans l'optique de trouver une alternative aux médiums traditionnels, nombre d'artistes conceptuels se sont attachés à la photographie, un médium selon eux « sans qualités » susceptible de satisfaire un cahier des charges « objectif » et « neutre ». Deux tendances se manifesteront au sein du photoconceptualisme : Une première inféodée à une conception documentaire de la photographie et une seconde soucieuse de déconstruire le médium afin d'en dévoiler les spécificités ontologiques. Il s'agira de proposer un panorama de ces deux tendances et d'analyser les œuvres des principaux protagonistes de cette tendance.

**Évaluation :** sur l'ensemble des trois séminaires suivis, l'étudiant est évalué par 2 comptes rendus soit d'une publication, soit d'une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). L'un des deux comptes rendus doit correspondre à la période du mémoire, l'autre étant pris dans une autre période (en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).

**Précisions supplémentaires :**

- Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant devra produire au moins un compte rendu de manifestation.
- L'objet du compte rendu (publication ou manifestation) doit être validé par l'un des responsables du séminaire suivi ou par le directeur de recherche.
- Le compte rendu doit compter entre 5 000 et 7 000 signes pour le CR de publication et environ 9 000 signes pour le CR de manifestation

**Les comptes rendus seront à déposer en PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 16 décembre 2024. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)**

**M2-S3-BCC2-UE1. – Formation à la recherche**

Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) : les étudiants suivent la méthodologie spécifique à la période choisie pour leur mémoire.

**Période médiévale, responsable : Mathieu Beaud**

Ce cours vise à la bonne maîtrise de la restitution d'une recherche au format « mémoire » et à la bonne documentation des sources et médias qui l'accompagnent (images, sources, bibliographie). Une partie du cours sera consacrée aux bonnes pratiques de rédaction (production d'Introductions de conclusions et de notices documentaires).

**Période moderne, responsable : Gaëtane Maës**

Les deux principaux objectifs visés durant le TD sont le perfectionnement de la technique du compte rendu et de la méthodologie du mémoire. Pour ce dernier point, l'accent sera porté sur les éléments fondamentaux pour rendre un propos clair (introduction et conclusion, organisation des outils documentaires).

**Période contemporaine, responsable : Erik Verhagen**

L'objectif est de maîtriser les outils bibliographiques et iconographiques propres à l'art contemporain. L'accent sera mis sur l'analyse d'œuvres et la rédaction de notices.

**Évaluation** : Pour le semestre 3, l'étudiant devra rendre deux rapports en fin de semestre, qui seront notés :

1. Dans la période choisie pour le mémoire, l'étudiant rendra un dossier dont le contenu sera fixé par l'enseignant de méthodologie en début de semestre
2. Un rapport d'étape sur le mémoire dont le contenu sera fixé en accord avec le directeur de mémoire (15 pages environ).

**Ces éléments seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle de chaque enseignant avant le 16 décembre 2024. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)**

**M1-S3-BCC3-UE1. – Langue vivante 1**

**Les étudiants doivent suivre un enseignement de langue vivante parmi les choix suivants :**

- Anglais niveau avancé : Sabrina Forment
- Italien niveau avancé : Élodie Cornez
- Allemand avancé : à déterminer à la rentrée

**Le choix de langues se fait pour les deux semestres et il doit suivre les règles de progression des acquis antérieurs.** L'Anglais et l'Italien niveau avancé correspondent à un enseignement en continuité avec les enseignements dispensés dans la Licence en Histoire de l'Art à l'université de Lille. En langue vivante 1, les niveaux « Initiation » (Italien et Néerlandais) sont réservés aux débutants et possibles uniquement sur demande dérogatoire en début d'année.

**Évaluation de l'UE :** dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre : une durant le semestre et une autre en fin de semestre (session de janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral).

**Anglais Avancé : Sabrina Forment**

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers l'étude d'artistes ou de mouvements artistiques, de préférence anglo-saxons. Le cours se présente sous la forme de 8 chapitres réalisables soit en autonomie complète (avec PDF du cours + corrigés), soit réalisables en ligne en autonomie suivie (avec corrections individualisées de l'enseignante). Il y aura aussi un projet à réaliser pendant le semestre (candidature) + entretien d'embauche fictif en visio-conférence.

Évaluations : un écrit sur l'un des 8 chapitres + un projet écrit + un oral = 3 notes.

**M2-S3-BCC4-UE1. – UE transdisciplinaire****Droit administratif de spécialité : Droit appliqué au patrimoine culturel****Responsable : Michel Viviano**

Il s'agit pour les étudiants d'acquérir les principales connaissances juridiques de protection et de valorisation du patrimoine culturel immobilier et mobilier (domaine public culturel, droit des archives, droit des monuments historiques, propriété littéraire et artistique etc.).

Chapitre I: Qu'est-ce que le patrimoine culturel ? ; Chapitre II: Les acquisitions ; Chapitre III: La protection du patrimoine culturel ; Chapitre IV: La valorisation du patrimoine culturel

**Biblio** : J.F. Auby *Le droit public de la culture*, Paris, 2016 ; J.P. Bady, M. Cornu, J. Fromageau, J.M. Leniaud, V. Négri V. (dir.) *De 1913 au Code du patrimoine, une loi en évolution sur les monuments historiques*, Paris, 2018 ; G. Chabeau (dir.), *Classement, Déclassement, Reclassement, de l'Antiquité à nos jours*, Limoges, 2011 ; M. Cornu, V. Négri V., *Code du patrimoine commenté et annoté 2018*, 2e ed., Paris : Dalloz, 2018 ; Ch.A. Guillot, *Droit du patrimoine culturel et naturel*, 2e éd., Paris : Ellipses, 2017 ; A. Heritier A. *Genèse de la notion juridique de patrimoine culturel : 1750-1816*, Paris, 2003 ; J.M. Pontier « Droit du patrimoine culturel », coll. Droits Publics, 2019.

**Évaluation** : Si possible, deux notes dont un écrit de fin de semestre (s'informer auprès de l'enseignant au début du semestre).

**M2-S3-BCC4-UE2. – Projet de l'étudiant**

**Les étudiants doivent suivre un enseignement parmi les choix suivants :**

**Historiographie et épistémologie de l'histoire****Responsable : à déterminer à la rentrée**

Cet enseignement a pour objectif de développer chez les étudiantes et chez les étudiants un regard réflexif sur l'histoire et sur ses enjeux théoriques. Il portera cette année sur le discours historique. L'introduction reviendra sur les débats actuels à propos de l'écriture de l'histoire et du rapport entre histoire et littérature. Il s'agira de s'interroger sur les formes du discours historique. Le premier thème abordera la question des révolutions historiographiques en insistant plus particulièrement sur la naissance de l'histoire critique à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. On abordera ensuite les philosophies de l'histoire qui commencent à se développer au XVIII<sup>e</sup> siècle en s'interrogeant sur les ressorts rhétoriques qu'elles encouragent alors. Le troisième temps du cours portera sur l'histoire-science, du modèle rankéen à la new economic history en tâchant toujours de mettre en lumière le lien avec l'écriture de l'histoire. Enfin, on s'attachera à comprendre comment les histoires herméneutiques ont pu encourager la fragmentation du discours historique.

**Biblio.** : J.-M. Chapoulie, *Enquête sur la connaissance du monde social: anthropologie, histoire, sociologie : France, États-Unis, 1950-2000*, 2017 ; C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, et N. Offenstadt (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, 2010, 2 vol. ; N. Offenstadt, *L'historiographie*, Paris, 2e éd., 2017.

**ou Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) :**

- Italien niveau avancé : Élodie Cornez
- Allemand avancé : à déterminer à la rentrée
- Néerlandais Initiation A1.2 : Sarah Pekelder
- Italien Initiation A1.2 : Giovanni Luna

**Évaluation** : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix à chaque semestre (une durant le semestre et une à la fin du semestre (session de janvier)). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

**M2-S4-BCC1-UE1. – Séminaires de spécialité disciplinaire**

**Les étudiants suivent les trois séminaires décrits ci-dessous (un sur chaque période)**

**Séminaire HA médiéval Séminaire HA médiéval D1 : Modèles et outils graphiques dans le processus de création**

**Responsable : Léa D'Hommée-Kchouk**

En s'appuyant sur les textes normatifs, les œuvres et les documents figurés parvenus jusqu'à nous, on se penchera sur les ressorts fondamentaux de l'innovation et de la médiation artistique au Moyen Âge. L'accent sera mis sur la création et l'usage des modèles et des dessins préparatoires dans les arts monumentaux et figurés.

**Séminaire HA moderne D1 : Du vrai et du faux en art**

**Responsable : Gaëtane Maës**

Parées d'une aura de mystère, les notions de vrai et de faux ont toujours fasciné les amateurs d'art. La distinction entre une œuvre authentique et un faux repose-t-elle sur la simple intuition, ou bien sur des critères plus tangibles ? C'est à cette question que le séminaire répondra en définissant les outils dont dispose l'historien de l'art et en s'appuyant sur la recherche récente.

**Séminaire HA contemporaine D1 : Exposer, s'exposer et collectionner (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)**

**Responsables : Frédéric Chappey, Isabelle Enaud-Lechien, Pauline Prévost-Marcilhacy**

Dans le contexte de la multiplication exponentielle des expositions d'art contemporain, en France comme à l'étranger, des artistes, des collectionneurs, des marchands vont diversifier leurs stratégies pour se démarquer des circuits traditionnels de l'art. Pour affirmer les singularités de l'art contemporain (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) donner à voir mais aussi, parfois, rendre accessible des artefacts répondant à une esthétique ayant parfois du mal à trouver son public, les dispositifs sont multiples : de l'encadrement à l'in-situ en passant par les problématiques liées aux expositions d'ordre politico-diplomatique imaginées parfois par l'État. Si la collection a pu servir de modèle au musée (XIX<sup>e</sup> siècle), elle est devenue une stratégie artistique dans le développement de la création contemporaine (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles).

**Évaluation** : sur l'ensemble des trois séminaires suivis, l'étudiant est évalué par 2 comptes rendus soit d'une publication, soit d'une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). L'un des deux comptes rendus doit correspondre à la période du mémoire, l'autre étant pris dans une autre période (en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).

**Précisions supplémentaires :**

- Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant devra produire au moins un compte rendu de manifestation.
- L'objet du compte rendu (publication ou manifestation) doit être validé par l'un des responsables du séminaire suivi ou par le directeur de recherche.
- Le compte rendu doit compter entre 5 000 et 7 000 signes pour le CR de publication et environ 9 000 signes pour le CR de manifestation.

**Les comptes rendus seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 30 avril 2025. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)**

**M2-S4-BCC2-UE1. – Méthodologie et écriture du mémoire de recherche**

**a/ Méthodologie disciplinaire au choix** (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) : les étudiants suivent la méthodologie spécifique à la période choisie pour leur mémoire.

**Période médiévale, responsable : Léa D'Homée-Kchouk**

La méthodologie du mémoire portera en particulier sur la rédaction de l'historique et de la critique d'authenticité des œuvres médiévales. Il sera également question de la participation à la vie scientifique (outils pour se tenir informés, répondre à un appel à communication,...).

**Période moderne, responsable : Gaëtane Maës**

Méthodologie du mémoire : l'accent sera porté sur les outils de la communication scientifique (écrite et orale) et sur la mise en page des documents écrits.

**Période contemporaine, responsable : Chang Ming Peng**

Pratique de la recherche et approfondissement méthodologique en vue de la rédaction du mémoire de master 2. Ce cours complète la présentation méthodologique dispensée en master 1 par une approche critique des outils de la recherche, des sources primaires et secondaires, afin de préparer les étudiants à la rédaction d'un mémoire de master 2 témoignant d'une maîtrise de l'analyse critique, sachant concilier la précision documentaire, le choix d'exemples pertinents pour l'argumentation et une vision synthétique. Cette présentation sera accompagnée d'une mise au point sur des thématiques choisies, permettant une mise en pratique de la méthodologie de la recherche et un questionnement sur certains débats et enjeux de l'art contemporain.

Au S4, la méthodologie est évaluée au sein du mémoire final et ne donne pas lieu à un rendu spécifique.



**b/ Le suivi de mémoire**

Il est effectué au sein de cette UE par le/la directeur/directrice de recherche. Il donne lieu à la rédaction finale du mémoire dont la soutenance sera soumise à l'approbation du directeur/directrice (au cours du mois de mai). Les soutenances ont lieu durant le mois de juin (voir modalités page suivante).

**Évaluation** : Après accord du directeur de recherches, le mémoire final (100 à 150 pages, dont 80 à 100 de texte de synthèse originale) doit être adressé sous format papier au directeur/directrice de recherche et aux autres membres du jury avant le 1<sup>er</sup> juin, cachet de la poste faisant foi, doublé d'un envoi électronique au format PDF.

Soutenance au cours du mois de juin devant le/la directeur/trice de recherche et un ou deux autres enseignants ou professionnels.

**M1-S4-BCC3-UE1. – Langue vivante 1**

**Les étudiants conservent le choix de langue 1 fait au semestre 3.**

- Anglais niveau avancé : Sabrina Forment
- Italien niveau avancé : Raffaella Zanni
- Allemand avancé : à déterminer à la rentrée

**Évaluation de l'UE** : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre. Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

**Anglais Avancé : Sabrina Forment**

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers l'étude d'artistes ou de mouvements artistiques, de préférence anglo-saxons. Le cours se présente sous la forme de 8 chapitres réalisables soit en autonomie complète (avec PDF du cours + corrigés), soit réalisables en ligne en autonomie suivie (avec corrections individualisées de l'enseignante). Il y aura aussi un projet à réaliser pendant le semestre (présentation d'un objet, type catalogue – langue formelle) + un oral en visio-conférence (type guide-conférencier).

Évaluations : un écrit sur l'un des 8 chapitres + un projet écrit + un oral = 3 notes.

**M2-S4-BCC4-UE1. – Projet de l'étudiant****Ce module peut être préparé en S3**

Dans un objectif de sensibilisation à la professionnalisation, chaque étudiant doit réaliser au moins un stage, ou une mise en situation professionnelle, ou valider une expérience professionnalisante sur les 4 semestres de Master (Arrêté du 22 janvier 2014).

Une fois son choix fait, l'étudiant doit soumettre son projet de stage, de mise en situation professionnelle, ou de validation d'une expérience professionnalisante à l'approbation d'un enseignant-référent dès le début de l'année universitaire, **et au plus tard le 31 janvier 2025**, selon des modalités spécifiques auxquelles l'étudiant doit impérativement se conformer (voir les documents de cadrage correspondants sur la plate-forme du Moodle du secrétariat).

**Évaluation** : L'évaluation se fait par le biais d'un rapport soumis sous format papier à l'enseignant-référent avant le 1<sup>er</sup> juin et une courte soutenance selon des modalités communiquées en début d'année dans les documents de cadrage.

## REGLEMENT DES ÉTUDES

Tout étudiant de l'Université de Lille est invité à consulter le règlement des études. Vous trouverez deux règlements :

- une **partie commune** qui constitue un cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'Université de Lille. Elle régit le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle (dont le BUT) et master. Le texte du règlement est accessible sur le site internet de l'université <https://www.univ-lille.fr/formation/boite-a-outils-rentree>
- une **partie spécifique**, rédigée le cas échéant au niveau de chaque composante, décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Cette partie est diffusée par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle) et est également disponible sur <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art>

*Vous y trouverez en particulier le détail sur les procédures d'admission et d'inscription, l'organisation générale des cursus, les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances et des compétences, l'organisation des évaluations, les aménagements des études pour les publics spécifiques.*



## MODALITES DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Conformément au *Code de l'éducation*, les **modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MCC)** indiquent annuellement pour chaque élément évalué :

- le nombre d'épreuves
- la nature (écrit, oral)
- le niveau d'évaluation retenu (BCC, UE ou EC)
- la durée
- le coefficient
- le type (évaluation continue intégrale, évaluation continue avec seconde session, évaluation terminale)
- dans le cas d'une évaluation continue avec seconde session, les modalités de report des notes
- l'évaluation des connaissances et des compétences peut avoir recours, pour tout ou partie, aux moyens numériques (article D. 611-12 du *Code de l'éducation*).

Les équipes pédagogiques veillent à la cohérence de ces diverses modalités et en informent les apprenants (par le biais notamment du guide des études) afin d'explicitier les exigences attendues d'eux au regard des objectifs de la formation.

La **communication des MCC** aux usagers est effectuée **au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire de la formation** et ne peuvent être modifiées en cours d'année, sauf cas de force majeure. Les supports associés à cette communication doivent rester accessibles jusqu'à l'issue de toutes les sessions d'évaluation de l'année universitaire.

Les MCC peuvent être adaptées selon les régimes de formation (formation initiale, continue, à distance) et aux publics spécifiques (salariés, personnes en situation de grossesse, etc...) ou encore via le contrat de réussite pédagogique pour les étudiants de Licence.

*Cf. Modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences adoptées au CFVU du 11 avril 2024.*

## REGLES DE VALIDATION

**ADM** = admis

**ADMC** = admis par compensation entre BCC de même numéro entre semestres

**ABJ** = **absence justifiée dans les 72h auprès du secrétariat par un certificat médical**. Une absence, même justifiée, donne lieu à la note de 0.

**ABI** = absence injustifiée entraînant un DEF et bloquant le calcul de l'UE, du BCC concerné et de l'année.

**AJ** = ajourné

**AJAC** = passage en année supérieure avec enjambement

**DEF** = défaillant

### VALIDATION DIRECTE

Il est nécessaire de **valider la totalité des BCC pour obtenir son année**.

- La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).
- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits).

### VALIDATION PAR COMPENSATION

En Master, la compensation s'effectue au sein des BCC et des UE. Elle ne s'effectue pas entre les BCC différents. Il est possible de ne pas appliquer la compensation entre les UE au sein d'un BCC si celles-ci correspondent à des compétences non compensables.

### **ORGANISATION DES ÉVALUATIONS**

Les contrôles de connaissances peuvent être organisés tout jour ouvrable, dans les périodes d'enseignement ou d'examens. La convocation des étudiants aux épreuves terminales d'évaluation (écrites et orales) est faite par voie d'affichage, sur des panneaux réservés à cet effet, ou dans l'ENT des étudiants, au moins 15 jours avant le début des épreuves. Elle comporte l'indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve.

Une convocation individuelle est envoyée aux étudiants dispensés d'assiduité dans le cadre d'aménagements spécifiques (étudiants en situation de handicap en particulier).

Veillez à vous tenir informer des dates, horaires et modalités, qu'elles soient organisées par le département, un autre département ou par la scolarité du campus Pont-de-Bois. En cas de doute sur les dates, horaires ou épreuves à présenter, contactez au plus vite la gestionnaire de votre formation.

### **ORGANISATION DES JURYS**

Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, la direction de la composante nomme annuellement, par délégation, du président de l'université, le président et les membres des jurys. Le jury est organisé à la mention et peut donner lieu à des séances de préparation à l'échelle d'un ou de plusieurs parcours. Le jury comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs et d'enseignants parmi lesquels le président du jury.

### **VALIDATION DU DIPLÔME**

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque BCC constitutif du parcours, soit par application des modalités de compensation précitées.

Le diplôme de Licence Histoire de l'art et Archéologie s'obtient quand les 180 crédits affectés aux blocs de connaissances et de compétences des six semestres sont acquis.

Les mentions sont données au diplôme de Licence Histoire de l'art et Archéologie selon la nomenclature suivante :

- « Assez bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20
- « Bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20
- « Très bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20

Aucune mention n'est délivrée en session de rattrapage sauf décision spéciale du jury.

## **ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS ET ACCES AUX EVALUATION**

La **présence aux contrôles terminaux** est **obligatoire**.

**Les examens se déroulent à l'Université de Lille sur le Campus Pont-de-Bois  
Il n'est pas possible de délocaliser les examens. Aucune dérogation ne sera accordée.**

Toute absence devra être **justifiée**. En cas d'absence injustifiée (**ABI**), vous serez porté « défaillant » (**DEF**) dans le logiciel de recueil des notes, ce qui signifie que votre moyenne semestrielle ne pourra être calculée et que vous devrez par conséquent passer les examens de rattrapage en session 2 (contrôle terminal).

Seuls un certificat médical, un arrêt de travail (pour les stagiaires de la formation professionnelle) ou une attestation validée par le responsable pédagogique de l'enseignement concerné peuvent justifier une absence. **Le justificatif de l'absence est fourni au secrétariat pédagogique de la formation et au responsable de l'enseignement au plus tard 72 heures après l'absence. Tout certificat remis trop tardivement sera automatiquement refusé.**

Une absence justifiée (**ABJ**) donne lieu à un zéro. Dans certains cas d'absence justifiée, laissés à l'appréciation de l'enseignant, un rattrapage pourra vous être accordé, mais cette possibilité ne constitue en aucun cas un droit.

La mention **ABI** (absence injustifiée) est saisie et le résultat « Défaillant » est reporté sur le procès-verbal.

La mention **ABJ** (absence justifiée) est saisie et le résultat « Ajourné » est reporté sur le procès-verbal.



**L'attention des étudiants est attirée sur le fait que le manquement à l'obligation d'assiduité et l'absence aux examens entraîneront systématiquement la suspension de la bourse ainsi que dans certaines situations la restitution des sommes déjà versées.**

Les absences aux contrôles continus et aux examens terminaux sont rapportées au CROUS dans le cadre du contrôle de l'assiduité des étudiants boursiers. Elles entraînent une suspension du versement de la bourse par le CROUS et, le cas échéant, la production d'un ordre de reversement.

De même, tout étudiant ne procédant pas à son inscription pédagogique dans les temps à chaque semestre voit le paiement de sa bourse immédiatement suspendu (la date limite de l'IP est communiquée après le début de chaque semestre).





## **Se repérer dans l'université, Sur le Campus :**

- ▢ Téléchargez le **plan d'accès** sur la page d'accueil du site de l'université (université/info-pratiques).  
<https://www.univ-lille.fr/plan-contact/>
- ▢ Consultez régulièrement le **site web de Lille** pour découvrir votre nouvel environnement universitaire : <https://www.univ-lille.fr/>

## **Organiser son travail : suivre les cours**

- ▢ Connectez-vous à votre ENT grâce à votre identifiant et mot de passe fournis sur les certificats de scolarité qui accompagnent votre carte Étudiant et prenez l'habitude de consulter régulièrement votre messagerie Lille qui se présente sous la forme : [prénom.nom@etu.univ-lille.fr](mailto:prénom.nom@etu.univ-lille.fr) : vous y recevrez des informations d'ordre pédagogique et administratif liées à votre scolarité.
- ▢ Consultez l'onglet Campus, rubrique Services et outils numériques/bureau virtuel/connexion.
- ▢ Procédez, sur l'ENT, à votre inscription pédagogique (IP) pour valider vos choix de parcours ou d'options et pour vous inscrire aux examens (inscription indispensable qui suit l'inscription administrative).
- ▢ Consultez l'onglet Études, rubrique Foire aux questions.
- ▢ Prenez rapidement connaissance **du calendrier universitaire** pour mesurer la densité du travail à fournir (période de cours et d'examen).
- ▢ Sollicitez vos enseignants, dès que vous ressentez des difficultés à suivre ou à comprendre les cours sur la plateforme dédié, dans l'espace « Échanges autour du cours »

## BIBLIOTHEQUES

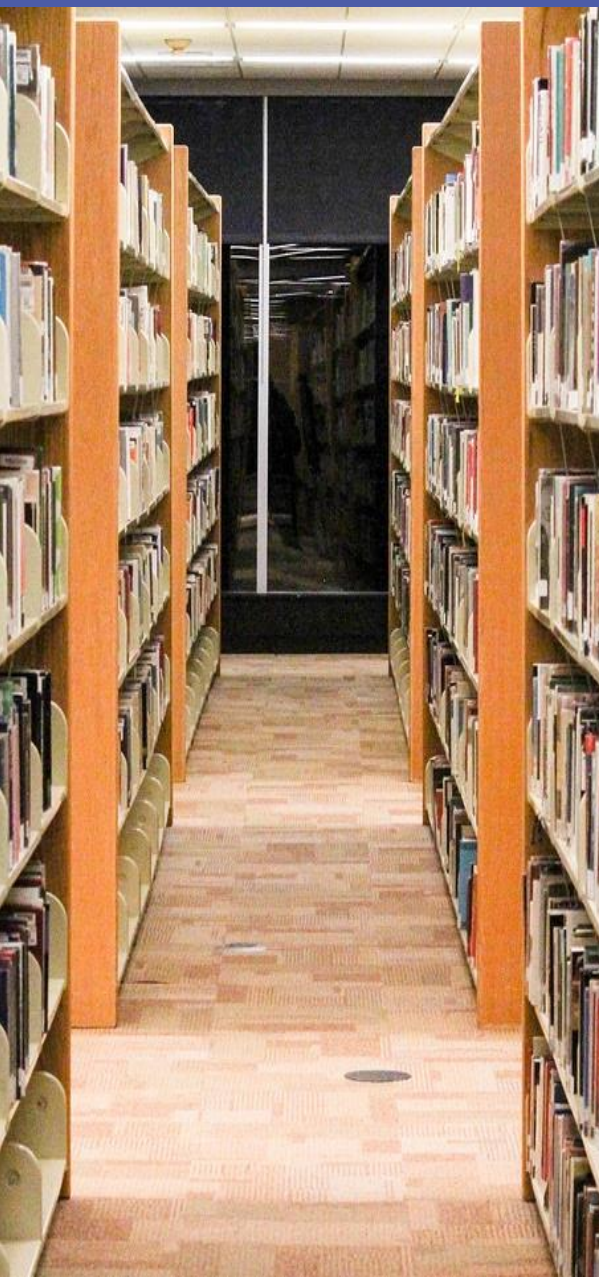
Accessibles aux étudiants, enseignants, chercheurs et chercheuses, personnels ainsi qu'aux personnes extérieures à l'université, les bibliothèques universitaires et *Learning centers* couvrent l'ensemble des champs disciplinaires des formations proposées à l'Université de Lille :

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/bibliotheques-et-learning-center/>

### Trouver les ressources :

- L'Université de Lille et ses bibliothèques, vous propose des ressources documentaires physiques en libre accès ou en magasin (réserve) que vous pouvez obtenir rapidement en faisant la demande depuis Lillocat ou auprès d'un bibliothécaire. Lillocat est un moteur de recherche documentaire permettant de trouver et d'accéder facilement aux ressources physiques et numériques de ces bibliothèques : [https://lillocat.univ-lille.fr/discovery/search?vid=33UDLILLE\\_INST:ULILLE](https://lillocat.univ-lille.fr/discovery/search?vid=33UDLILLE_INST:ULILLE)
- Grâce au système du prêt entre bibliothèques (PEB), vous pouvez demander des documents en dehors de la région de Lille et les faire venir gratuitement. La réservation se fait via le catalogue collectif du Système universitaire de documentation (Sudoc) : <https://abes.fr/reseau-sudoc/sudoc-outils-et-services/peb/>
- Votre inscription à l'Université, vous permet également d'accéder à des ressources électroniques : <https://liste-documentation-electronique.univ-lille.fr/>





## BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La bibliothèque universitaire des sciences humaines et sociales BU SHS est en cours de rénovation, cela jusqu'en 2026. Pendant la durée des travaux, le bâtiment D sur le campus Pont-de-Bois devient bibliothèque universitaire provisoire.

80 000 documents en libre accès  
184 places assises : 150 places de travail et 34 postes informatiques  
Prêt/retour, inscriptions et renseignements bibliographiques, PEB

### Contact

Tel. : 03.20.41.70.00

<https://bushs.univ-lille.fr>

---

## BIBLIOTHEQUE HUMANITES

*Arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage*

Emprunt possible pour les détenteurs d'une carte multiservices ou d'une carte lecteur

4 espaces de co-working, 4 postes informatiques, une salle concours, matériels à disposition (massicot, machine à relier, télé agrandisseur, scanner)

**Animation culturelle et scientifique** : cafés-débats, ateliers de recherche documentaire, d'écriture littéraire et des séances de lecture publique, invitations de personnalités

### Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment A – salle A1.727

Tel. : 03.20.41.61.81

Mail : [bhuma@univ-lille.fr](mailto:bhuma@univ-lille.fr)

### Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h-20h

Vendredi : 8h-19h

Samedi : 9h-13h



## BIBLIOTHEQUE JULES MICHELET

*Histoire, géographie et histoire de l'art*

- Fonds en histoire de la période médiévale à la période contemporaine
- Fonds préparation aux concours CAPES histoire-géographie et Agrégation en histoire
- Fonds en histoire de l'art (peinture, gravure, sculpture, architecture, urbanisme) incluant la muséologie, la muséographie et le patrimoine régional et mondial

200 places, 4 espaces de co-working, 4 postes informatiques, une salle concours

### Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment A – salle A2.398

Tel. : 03.20.41.62.73

Mail : [bibliotheque.michelet@univ-lille.fr](mailto:bibliotheque.michelet@univ-lille.fr)

<https://michelet-biblio.univ-lille.fr/>

### Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h-20h

Vendredi : 8h-19h

## BIBLIOTHEQUE GEORGES LEFREBVRE

rattachée à l'UMR 8529 IRHIS

*Histoire et histoire de l'art du Moyen Age à l'époque contemporaine, histoire régionale*

Consultation sur place

### Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment A – salle A1.217

Tel. : 03.20.41.63.62

<https://bibirhis.hypotheses.org/>

### Horaires d'ouverture

Lundi : 9h00-12h30 / 14h00-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h00-17h30

Vendredi : 9h00-13h00







## BIBLIOTHEQUE DES SCIENCES ANTIQUES

*Histoire ancienne de la protohistoire à l'Antiquité tardive, archéologie, littérature classique, langues anciennes (grec, latin, sanskrit), civilisation méditerranéenne et régionale*

### Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment B – salle B0.659

Tel. : 03.20.41.64.07

Mail : [bsa@univ-lille.fr](mailto:bsa@univ-lille.fr)

<https://bsa.univ-lille.fr/>

### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h-20h

---

## BIBLIOTHEQUE D'EGYPTOLOGIE JACQUES VANDIER

*Egypte et Soudan ancien*

rattachée à l'UMR 8164 HALMA

Accessible aux chercheurs et étudiants à partir du Master, exception pour les étudiants de L2 et L3 préparant des exposés ou TER

Consultation sur place

### Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment B – salle B3.102

Tel. : Tel. : 03.20.41.70.68

Mail : [sylvie.verite@univ-lille.fr](mailto:sylvie.verite@univ-lille.fr)

<https://bibliotheque-vandier.univ-lille.fr/>

### Horaires d'ouverture

Lundi : 13h-17h

Mardi et Mercredi : 8h30-12h / 13h-17h

Jeudi : 13h-17h

Vendredi : 8h30-12h / 13h-16h

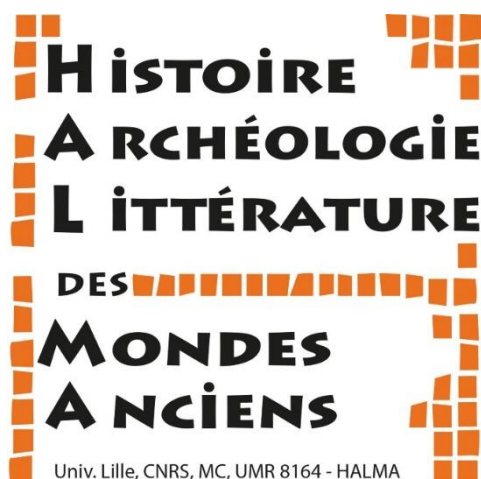
## CENTRES DE RECHERCHE



La Faculté des Humanités associe **cinq laboratoires de recherche** :

- ALITHILA - Analyses littéraires et histoire de la langue
- CEAC - Centre d'étude des arts contemporains
- HALMA - Histoire, archéologie et littérature des Mondes Anciens
- IRHiS - Institut de recherches historiques du Septentrion
- STL - Savoirs, Textes, Langage

La formation dispensée aux étudiants en HAA s'appuie sur les recherches effectuées par les enseignants-chercheurs, qui sont, pour la plupart, rattachés aux unités de recherche HALMA et IRHiS dépendant de l'Université de Lille et du CNRS (Centre national de la recherche scientifique).



### HALMA

#### HISTOIRE, ARCHEOLOGIE ET LITTÉRATURE DES MONDES ANCIENS

Unité Mixte de Recherche 8164

*Etudes de la préhistoire à l'Antiquité tardive centrées sur le bassin Méditerranéen, l'Europe du nord et de l'Atlantique jusqu'au Moyen-Orient*

Équipe pluridisciplinaire associant des archéologues, historiens, philologues et spécialistes des cultures antiques

Directrice : Sandrine Huber

Directeurs-adjoints : Philippe Abrahami et Charles Delattre

Gestionnaire-Valorisation de la Recherche : Thibaut Foutrey

#### Contact

**Campus Pont-de-Bois – Bâtiment E – 1<sup>er</sup> étage**

Mail : [halma@univ-lille.fr](mailto:halma@univ-lille.fr)

<https://halma.univ-lille.fr/>



# IRHiS

**Institut de Recherches  
Historiques du Septentrion**

UMR 8529, UNIV. LILLE · CNRS

## **IRHiS**

### **INSTITUT DE RECHERCHES HISTORIQUES DU SEPTENTRION**

Unité Mixte de Recherche 8529

*Etudes du Moyen Age à nos jours en histoire et histoire de l'art régionale et internationale*

*Images, langages et réception artistiques, savoirs et circulations économiques, interactions des territoires et des sociétés*

Directeur : Charles Mériaux

Directrice adjointe en charge des Humanités numériques : Elise Baillieul

Directrice adjointe en charge des doctorants : Marie Derrien

Directeur adjoint en charge des partenariats internationaux : Christophe Fletcher

Secrétaire générale Valorisation de la recherche : Christine Aubry

#### **Contact**

**Campus Pont-de-Bois – Bâtiment E – niveau -1**

Mail : [christine.aubry@univ-lille.fr](mailto:christine.aubry@univ-lille.fr)

<https://irhis.univ-lille.fr/>

## ASSOCIATIONS DU DEPARTEMENT

### GAUL – GROUPEMENT ARCHÉOLOGIQUE UNIVERSITAIRE LILLOIS

Ensemble d'étudiants en archéologie de l'Université de Lille, le GAUL est une association aux rôles pédagogiques variés. Cette association est ouverte à tous les étudiants d'horizons divers dès la Licence, ainsi qu'au grand public qui souhaite promouvoir l'archéologie. Les objectifs essentiels sont :

- aider les étudiants en archéologie et en histoire dans leur travail tutorat, aide aux exposés, annales, etc.
- promouvoir l'activité archéologique par le biais d'offres de stage, de rencontres avec des professionnels, d'expositions et d'excursions
- rendre des services aux étudiants mise à disposition de documentation scientifique, vente de truelles, etc.
- la mise en ligne d'un site web comprenant l'actualité de la recherche et de l'association, ainsi qu'un forum
- l'édition d'un journal, le *Journal du GAUL* traitant de sujets liés à l'archéologie et à l'université

**Campus Pont-de-Bois - Bâtiment E - Bureau E1.02**

Mail : [gaulille@gmail.com](mailto:gaulille@gmail.com)

### LILLOMUSÉES – ASSOCIATION DU MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

L'Association Lillomusées est un complément pratique et concret au Master Patrimoine et Musées. Ses missions sont :

- valoriser les travaux patrimoniaux et projets culturels de ses étudiants en lien avec certains de ses enseignement
- favoriser une meilleure connaissance et solidarité entre les différentes promotions
- Encourager l'insertion professionnelle, en offrant des opportunités supplémentaires de faire connaître les travaux réalisés et les compétences spécifiques acquises par les étudiants

Mail : [lillomusees@univ-lille.fr](mailto:lillomusees@univ-lille.fr)

<https://lillomusees.univ-lille.fr>

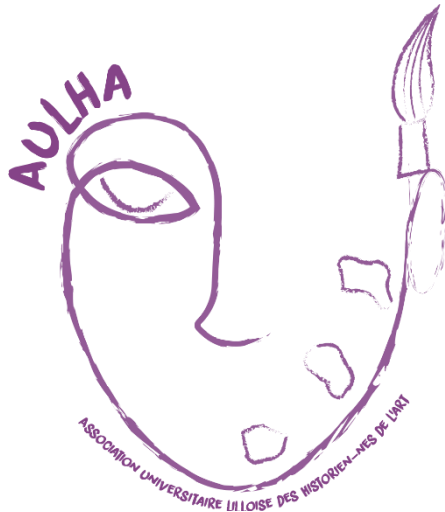
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/association-lillomusees-84b1b5277/>



**GAUL**  
Groupeement Archéologique  
Universitaire Lillois







### AULHA – ASSOCIATION UNIVERSITAIRE LILLOISE DES HISTORIENS DE L'ART

AULHA a pour projet d'accueillir, de guider les étudiants en donnant quelques clés essentielles et pratiques pour la réussite des études, que ce soit au niveau purement théorique (pour les cours) ou bien social (les rencontres physiques et interactions sociales). Divers projets au cours de l'année :

- sorties culturelles et visites guidées au sein de la métropole lilloise
- semaine dédiée à une ou plusieurs thématiques particulières
- dossiers bibliographiques et fiches techniques/méthodologiques pour la licence
- bourses aux livres d'Histoire de l'art
- « After Work » dans notre QG lillois (qui sera dévoilé très prochainement lors d'un post particulier...)
- rédaction d'articles autour d'une ou plusieurs thématiques particulières

**Campus Pont-de-Bois - Bâtiment A - Bureau A2.358**

Tel. : 03.20.41.61.38

Mail : [aulhaasso@gmail.com](mailto:aulhaasso@gmail.com)

## ***INFORMATIONS PRATIQUES***

## LE CLIL

Le **centre de langues de l'Université de Lille (CLIL)** est consacré à l'enseignement et à l'apprentissage des langues vivantes. Le CLIL réunit **3 pôles** :

- Le **pôle DELANG** vous permet d'accéder à la diversité linguistique et de parfaire vos techniques de communication. Ce pôle coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les diplômes universitaires de formation en langue (DUFL). Pas moins de 22 langues sont proposées par le pôle DELANG à l'ensemble des étudiants de l'Université de Lille.

### **Pôle DELANG Pont-de-Bois – Bâtiment A – salle A1.682**

Tel. : 03.20.41.72.37 / 03.20.41.72.65

Mail : [delang.pdb@univ-lille.fr](mailto:delang.pdb@univ-lille.fr)

- Le **pôle DEFI** (département d'enseignement du français à l'international) en charge des enseignements FLE (Français Langue Étrangère) accueille des étudiants internationaux souhaitant apprendre la langue française et connaître la culture. Ces formations permettent de valider des crédits ETCS.

- Le **pôle didactique transversal** coordonne les certifications et les centres de ressources en langues (CRL).

**Les certifications** : le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) ou d'autres certifications externes. La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille.

<https://clil.univ-lille.fr/certifications/cles/>

Mail : [cles@univ-lille.fr](mailto:cles@univ-lille.fr)

**Les centres de ressources en langues (CRL)** : ce sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage (tuteurs, ateliers, tandem, cafés langues). Ce dispositif est accessible gratuitement aux étudiants, enseignants ou personnels de l'université. L'inscription se fait en ligne via l'application CALAO disponible sur l'ENT.

### **Contact**

#### **CRL Pont-de-Bois – Bâtiment B – salle B2.252 (en face de l'amphi B3)**

Tél. : 03.20.41.68.13

Mail : [crl@univ-lille.fr](mailto:crl@univ-lille.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 18h

## FAIRE UN STAGE

Le stage, qu'il soit obligatoire, optionnel ou de découverte/réorientation permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'Université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une convention de stage, document contractuel obligatoire, qu'il convient de saisir sur l'application « gérer mes stages » disponible sur votre ENT.

Afin d'établir votre convention de stage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des procédures sur Moodle.

### **Inscrivez-vous sur le Moodle dédié aux stages et à l'insertion professionnelle, clé Moodle : msru5j**

Vous y trouverez des outils et ressources pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidature...) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel.

Le pôle Stages et insertion professionnelle de la Faculté des Humanités vous accueille pour vous guider dans vos démarches de stage au bureau A3.336 (bâtiment A, niveau forum +1, escalier vert): les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

### **Contact**

Suzanne Klimsza

Mail : [suzanne.klimsza@univ-lille.fr](mailto:suzanne.klimsza@univ-lille.fr)

Tel : 03 62 26 95 00

## MOBILITE INTERNATIONALE



L'Université de Lille propose aux étudiants des périodes de mobilité dans des établissements scolaires de l'un des 33 pays membres du programmes ERASMUS + ou dans des établissements d'enseignement supérieur partenaires hors-Europe. A partir de la Licence 2, vous avez la possibilité de partir un ou deux semestres pour une mobilité d'étude ou de stage.

### Les principes d'une mobilité à l'étranger :

- Reconnaissance des études validées à l'étranger : vous suivez les enseignements dans l'université à l'étranger (60 ECTS/an), et cela vous donne l'équivalence de votre année à l'Université de Lille donc vous n'avez pas à repasser cette année d'étude quand vous revenez à Lille
- Aucun frais de scolarité dans l'université d'accueil (seulement ceux de Lille)
- Obtention de bourses et d'aides spécifiques (Allocation Erasmus, bourse Mermoz, etc.)
- Amélioration des compétences linguistiques
- Découverte de nouvelles expériences pédagogiques
- Ouverture interculturelle

**Informations :** <https://international.univ-lille.fr/>

### Contact

**Coordinateur relations internationales :** Markus KOHL, [markus.kohl@univ-lille.fr](mailto:markus.kohl@univ-lille.fr)

## ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP



L'Université de Lille est pleinement engagée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Le **Bureau de Vie Etudiante et Handicap (BVEH)** accueille les étudiants et propose la mise en place d'ajustements pédagogiques pour le suivi des enseignements, tout en aménageant les conditions d'examens.

**ATTENTION : la procédure étant longue, vous devez dès le début de l'année universitaire entreprendre vos démarches.**

### AMENAGEMENTS DES ETUDES (liste non exhaustive)

- Aménagement du cursus (étalement d'étude, dispense d'assiduité, délais supplémentaire)
- Assistant d'études, preneur de notes, tuteur
- Aides techniques et matérielles (PC portable avec logiciel, photocopies, support numérique)

### AMENAGEMENTS DES EXAMENS (liste non exhaustive)

- Majoration du temps de composition (tiers temps)
- Salle à part ou individuelle
- Prêt d'un ordinateur avec logiciel
- Assistance d'un secrétaire d'examen
- Adaptation des sujets
- Possibilité d'effectuer des auto-soins et des sorties de salle

### Contacts

**BVEH Pont-de-Bois -Bâtiment A – Bureau A2.027**


Tel. : 03.20.41.73.26

Mail : [bveh.pdb@univ-lille.fr](mailto:bveh.pdb@univ-lille.fr)

**Référent pédagogique :** Frédéric CHAPPEY, [frederic.chappey@univ-lille.fr](mailto:frederic.chappey@univ-lille.fr)

**Référente administrative :** Lorraine BERTHELEMY, [lorraine.berthelemy@univ-lille.fr](mailto:lorraine.berthelemy@univ-lille.fr)

## DEMANDER UN AMENAGEMENT DES ETUDES ET DES EXAMENS

- 
- 1** Prendre rendez-vous avec le BVEH pour définir vos besoins
  - 2** Prendre rendez-vous avec le médecin au Centre de Santé des étudiants (SUMPPS) qui délivre un certificat
  - 3** La Commission Handicap Plurielle d'Etablissement (CHPE\*) étudie votre dossier
  - 4** Le BVEH transmet une notification des aménagements à l'étudiant pour signature
  - 5** Le référent Handicap de votre département communique les aménagements aux enseignants et à l'équipe administrative

*\* La commission est composée du personnel chargé de la mission handicap, du médecin SUMPPS, des référents des composantes de la faculté ; elle étudie l'ensemble des dossiers en fonction des possibilités d'aménagements dans votre formation*

## Que sont les ECTS ?

Les ECTS facilitent la mobilité des étudiants d'un établissement à l'autre (en France, ou en Europe dans le cadre des échanges Erasmus).

## Temps de travail personnel

Le temps passé en cours et en TD doit être complété par un temps de travail personnel hebdomadaire, qui doit être au moins égal au temps passé en cours (relecture des notes, assimilation du contenu du cours, travail en binôme, travail en bibliothèque, lectures complémentaires, etc).

## Boursiers

La circulaire adressée aux recteurs le 21 juillet 2014 a introduit un contrôle de l'inscription pédagogique des étudiants au début du premier semestre. Désormais, tout étudiant n'ayant pas procédé à son inscription pédagogique au plus tard avant la fin du premier semestre de l'année universitaire voit le paiement de sa bourse immédiatement suspendu.

Le secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à La Recherche a accompagné l'augmentation des bourses d'un contrôle plus rigoureux de l'assiduité des étudiants et n'a pas hésité à suspendre ou demander le remboursement des versements en cas de manquement.





## SCOLARITE

### INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

L'inscription administrative se déroule en **quatre étapes pour les nouveaux étudiants** :

**Étape 1** : Munissez-vous de l'attestation d'acquiescement de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) et de votre numéro INE-INES.

**Étape 2** : Mettez en ligne les pièces demandées sur la plateforme : <https://inscriptions.univ-lille.fr>

**Étape 3** : Recevez à domicile **vos carte étudiante et certificat de scolarité** après vérification de votre dossier d'inscription administrative par le relais scolarité inscription.

La carte multiservices permet :

- d'avoir accès aux locaux universitaires,
- d'emprunter auprès des bibliothèques universitaires partenaires,
- de vous restaurer en payant via l'application IZLY.

**Étape 4** : Suite à votre inscription administrative, vous devez **activer votre identité numérique**. Pour initialiser votre identité numérique, vous allez recevoir un mail d'activation sur l'adresse communiquée lors de votre inscription.

Vous devrez ensuite vous rendre sur <https://ent.univ-lille.fr> pour vous authentifier

Une fois la phase d'authentification effectuée, vous serez automatiquement redirigé sur votre ENT, en mode connecté.

*À noter*

- le format de votre identifiant (ou login) doit prendre la forme : prenom.nom.etu
- le format de votre mail doit prendre la forme : [prenom.nom.etu@univ-lille.fr](mailto:prenom.nom.etu@univ-lille.fr)

Retrouvez la procédure étape par étape en vidéo : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire>

### Contact

**Relais scolarité Pont-de-Bois – Bâtiment A – Maison de l'étudiant**

Tel. : 03 20 41 60 35

### INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

L'inscription pédagogique s'effectue sur le site web de l'université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de vous inscrire aux cours que vous avez choisis (en cas de choix) et de valider votre inscription aux examens. L'inscription pédagogique doit se faire **à chaque semestre**. En cas de problème, contactez votre secrétaire pédagogique.



### INFORMARTION, ORIENTATION

Les conseillers du **service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO)** sont à votre écoute pour vous informer sur l'offre de formation, l'organisation des études, les passerelles entre filières, les poursuites d'études et la découverte des métiers. Le SUAIO est également à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion et votre démarche de réorientation.

#### Informations :

<https://www.univlille.fr/formation/sinformer-sorienter/etreaccompagne-tout-au-long-de-son-cursus>

#### Contact

**SUAIO Pont-de-Bois – Bâtiment A – Maison de l'étudiant**

Tel. : 03.20.41.62.46

Mail : [orientation@univ-lille.fr](mailto:orientation@univ-lille.fr)

### AMENAGEMENTS DES ETUDES

L'Université de Lille propose des aménagements pédagogiques spécifiques, des formes d'enseignement, des emplois du temps et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences au bénéfice de certaines catégories d'étudiants :

- Étudiant en situation de handicap
- Étudiant artiste de haut niveau
- Étudiant engagé dans plusieurs cursus
- Étudiant inscrit dans des formations à distance
- Étudiant inscrit à l'association sportive de l'Université de Lille
- Engagement citoyen et associatif
- Étudiante enceinte
- Étudiant chargé de famille
- Étudiant bénéficiant du statut étudiant-entrepreneur (délivré par le MESR)
- Sportif de haut niveau
- Étudiant salarié
- Étudiant en exil

**Informations :** <https://www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/>

**Demande de contrat d'aménagement :** <https://intranet.univ-lille.fr/etu/scolarite/amenager-mes-etudes/>



## LA VIE SUR LE CAMPUS

### CULTURE

Informez-vous auprès du service Action Culture sur les nombreuses manifestations culturelles organisées sur le campus

Rendez-vous culturels : spectacles, conférences, sorties, expositions  
Ateliers de pratique artistique : théâtre, cirque, arts visuels, arts numériques, musique, danse, art vocal, écriture, littérature

Projets culturels : théâtre, danse, chant, musique

Retrouvez la programmation : <https://culture.univ-lille.fr/agenda/saison-2023-2024/>

Le dispositif **Atout Culture de l'Université de Lille** vous permet de bénéficier d'avantages auprès des structures culturelles de la région :

<https://culture.univ-lille.fr/atout-culture/atout-culture/>

Des lieux de culture au cœur des campus :

- Campus Cité scientifique - l'Espace culture
- Campus Pont de Bois - le Kino, le Théâtre des Passerelles, la galerie d'exposition les 3 Lacs, la BU SHS

### Contact

#### Direction culture

Mail : [culture@univ-lille.fr](mailto:culture@univ-lille.fr)

<https://culture.univ-lille.fr>

### SPORT

Des activités sportives notées ou non, compétitives ou de loisir, autonomes ou surveillées sont proposées par le **Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives** (SUAPS) chaque semaine dans les divers campus.

### Contact

#### Maison des sports Pont-de-Bois – Bâtiment A

Tel. : 03.20.41.62.69

Mail : [arlene.sturbaut@univ-lille.fr](mailto:arlene.sturbaut@univ-lille.fr)

: <https://sport.univ-lille.fr>



### LA MAISON DE LA MEDIATION

La maison de la médiation est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour mission de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée à différents dispositifs :

- La cellule de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
- La cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVISH)
- Le médiateur, référent racisme, antisémitisme et en charge des discriminations

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>  
Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

#### Contacts

Tel. : 03.62.26.91.16

Mail : [maison-mediation@univ-lille.fr](mailto:maison-mediation@univ-lille.fr)

Cellule harcèlement moral (CESAHM) : [contact-harcelement-moral@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-moral@univ-lille.fr)

Cellule harcèlement sexuel (CEVISH) : [contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr)

Médiateur, référent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations : [amadoubal@univ-lille.fr](mailto:amadoubal@univ-lille.fr)

**Informations** : <https://www.univ-lille.fr/universite/connaitre-les-engagements-qui-nous-quident/garantir-legalite-et-la-diversite>

**Maison de l'étudiant Pont-de-Bois - Bâtiment A - salle A2.025**



## SE LOGER

### Où se loger ?

- Dans une résidence universitaire du Crous :  
<https://www.crous-lille.fr/logements/>
- Chez un particulier avec le système locaviz du Crous (garantissant le paiement du loyer et des charges locatives à votre propriétaire en cas de défaillance de paiement) :  
<https://www.lokaviz.fr/home/index/n:203>
- Location partenaire de l'université :  
<https://univ-lille.studapart.com/fr/>
- Il existe également d'autres moyens pour se loger :  
Chez des bailleurs (dans le privé et d'autres alternatives telles que logement à la ferme, HLM...)  
En colocation dans le cadre d'un projet solidaire  
En résidence hôtelière pour des courts et moyens séjours

### Informations :

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/vie-pratique/se-loger>

### Les différents types d'aide au logement dont vous pouvez bénéficier :

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/vie-pratique/aides-au-logement>

## SE RESTAURER

Il existe sur les campus de nombreuses possibilités pour se restaurer le midi ou même le soir, prendre le petit-déjeuner ou juste un café. Des espaces de convivialité sont également à votre disposition au cœur du campus Pont-de-Bois dans les bâtiments A et B : micro-ondes, tables de pique-nique, etc.

### Découvrez les points de restauration :

<https://www.crous-lille.fr/se-restaurer/ou-manger/>

Dans les restaurants universitaires, vous pourrez prendre un repas complet au tarif étudiant de 3,30 € et même des repas gratuits sous conditions : <https://www.crous-lille.fr/restauration/laide-a-restaurationhauts-de-france/>

Le Crous dispose de son propre moyen de paiement via le service IZLY. Pour payer votre repas, ouvrez l'application avec votre téléphone mobile, cliquez sur « Payer », générez un QR code, et présentez le ou utilisez votre carte d'étudiant sans contact.

### En savoir plus sur le compte IZLY :

<https://www.izly.fr/#howitworks>

## LES RESSOURCES NUMERIQUES

Les ressources numériques de l'université permettent de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur l'organisation et la vie de l'université mais aussi d'échanger et de collaborer via différents outils.

### Environnement numérique de travail (ENT) : applications, actualités et intranet

L'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder aux applications pratiques, aux alertes et actualités de l'université, à l'intranet et à la plateforme pédagogique Moodle.

### Identité numérique

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont générés automatiquement. En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse mail de type : [prenom.nom.etu@univ-lille.fr](mailto:prenom.nom.etu@univ-lille.fr)

### Se connecter au réseau sans fil - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification. Votre email ULille est votre identifiant.

Retrouvez le tuto pour vous connecter : <https://infotuto.univ-lille.fr/fiche/eduroam>

### Messagerie et agenda en ligne

Mails, carnet d'adresses, agendas partagés... vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative sur le logiciel Zimbra.

### Sauvegarder et stocker grâce à NextCloud

Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Proposé avec un espace de 50 Go, ce service de stockage vous permet d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet et de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

**Travaillez à distance** avec la licence **Zoom** souscrite par l'université

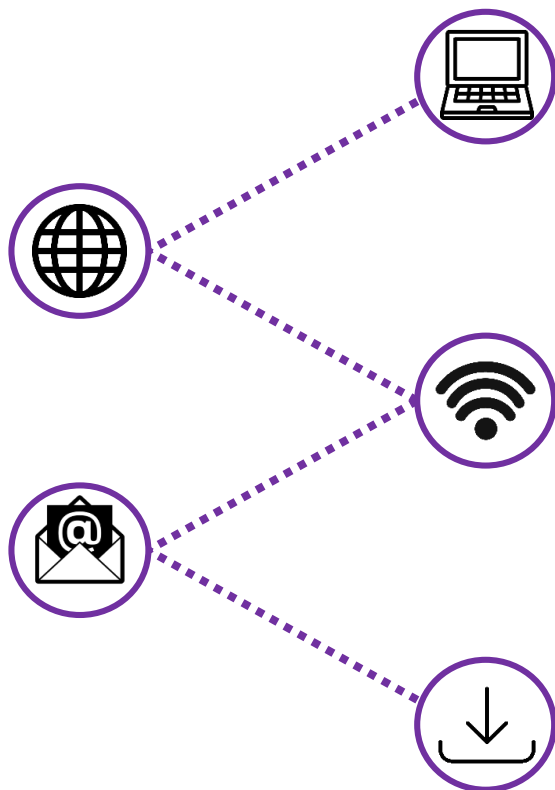
### Ressources en ligne

Réviser, apprendre, comprendre en consultant des milliers de ressources libres via les Universités Numériques Thématiques.

Informations : <https://dip.univ-lille.fr/ressources-pedagogiques/>

**PACTEs** : <https://pactes.u-hdf.fr>

Ce portail régional vous permettra de vous approprier une méthodologie de travail universitaire, tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire, vérifier la maîtrise des outils numériques.



## CONTACTS DE L'UNIVERSITÉ

<b>CAMPUS PONT-DE-BOIS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faculté des Humanités (Départements arts / histoire / histoire de l'art et archéologie / langues et cultures antiques / lettres modernes / philosophie / sciences du langage)</li> <li>• Faculté des langues, cultures et sociétés (Départements Angellier - études anglophones / études germaniques, néerlandaises et scandinaves / études romanes, slaves et orientales)</li> <li>• Faculté des sciences économiques et sociales et des territoires (institut des sciences sociales - sauf pour relais inscriptions, voir campus Cité scientifique)</li> <li>• Département sciences de l'Information et du document</li> <li>• Faculté PsySEF (départements psychologie / sciences de l'éducation et de la formation)</li> <li>• Institut universitaire de formation des musiciens intervenants (CFMI)</li> </ul>	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
<b>BATIMENT A - ENTREE A8</b>	
<b>SCOLARITÉ</b> <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, ...</i> <b>Relais scolarité Pont-de-Bois</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 03.20.41.60.35</li> <li>• <a href="https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant">https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant</a></li> </ul> <b>INTERNATIONAL</b> <b>Service des relations internationales</b> <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="mailto:erasmus-students@univ-lille.fr">erasmus-students@univ-lille.fr</a> (mobilité Erasmus)</li> <li>• <a href="mailto:intl-exchange@univ-lille.fr">intl-exchange@univ-lille.fr</a> (mobilité Hors Europe)</li> <li>• <a href="mailto:maison-internationale@univ-lille.fr">maison-internationale@univ-lille.fr</a> (mobilité à titre individuel)</li> <li>• <a href="mailto:outgoing-shs@univ-lille.fr">outgoing-shs@univ-lille.fr</a> (Séjour d'études sortant)</li> <li>• <a href="mailto:incoming-shs@univ-lille.fr">incoming-shs@univ-lille.fr</a> (Séjour d'études entrant)</li> <li>• <a href="mailto:exchange-helpdesk@univ-lille.fr">exchange-helpdesk@univ-lille.fr</a> (logement et cours de français)</li> <li>• <a href="mailto:titredesejour@univ-lille.fr">titredesejour@univ-lille.fr</a></li> </ul> Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : <a href="https://ulillgo.univ-lille.fr/#/">https://ulillgo.univ-lille.fr/#/</a>	<b>Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO)</b> <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 03.20.41.62.46</li> <li>• <a href="mailto:orientation@univ-lille.fr">orientation@univ-lille.fr</a></li> </ul> <b>Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)</b> Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIPille <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement à la recherche de stage à distance : <a href="mailto:baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr">baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr</a></li> <li>• Informations et questions sur les stages : <a href="mailto:baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr">baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr</a></li> <li>• Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) / Tél. : 03 20 41 63 43 (stages)</li> </ul> <b>Pôle transversalité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="mailto:dif-transversalite-pdb@univ-lille.fr">dif-transversalite-pdb@univ-lille.fr</a></li> </ul> <b>Pépité (entrepreneuriat)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 03.20.41.60.95/97</li> <li>• <a href="https://pepite-nord.pepitizy.fr/fr">https://pepite-nord.pepitizy.fr/fr</a></li> </ul> <b>VIE ÉTUDIANTE</b> <b>Bureau de la vie étudiante et du handicap</b> <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap &amp; accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 03.20.41.73.26 / 73.97   <a href="mailto:bveh.pdb@univ-lille.fr">bveh.pdb@univ-lille.fr</a></li> </ul>
<b>BATIMENT B</b>	
<b>Centre de ressources en langues (face amph B3)</b> <a href="https://clil.univ-lille.fr">https://clil.univ-lille.fr</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 03 20 41 68 13   <a href="mailto:crl@univ-lille.fr">crl@univ-lille.fr</a></li> </ul>	
<b>BÂTIMENT F</b>	
<b>ÉTUDES DOCTORALES</b> <b>École doctorale régionale SHS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 03.20.41.62.12   <a href="mailto:sec-edshs@pres-ulnf.fr">sec-edshs@pres-ulnf.fr</a></li> </ul> <a href="http://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales">doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</a>	<b>BATIMENT A (Entrée face parking Kino)</b> <b>Formation continue et alternance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 03.20.41.72.72   <a href="mailto:dfca-pontdebois@univ-lille.fr">dfca-pontdebois@univ-lille.fr</a></li> </ul> <a href="http://formationpro.univ-lille.fr">formationpro.univ-lille.fr</a>

<b>BIBLIOTHÈQUE UNIV.</b>	<b>HALL BATIMENT A</b>
<b>SCD - Bibliothèque universitaire centrale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 03.20.41.70.00</li> <li>• <a href="https://bushs.univ-lille.fr/">https://bushs.univ-lille.fr/</a></li> </ul>	Service culture <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="http://culture.univ-lille.fr">culture.univ-lille.fr</a></li> </ul>
<b>COMPLEXE SPORTIF</b> SUAPS (sports) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 03.20.41.62.69</li> <li>• <a href="http://sport.univ-lille.fr">sport.univ-lille.fr</a></li> </ul>	

FACULTÉ  
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE  
CAMPUS PONT-DE-BOIS



[humanites.univ-lille.fr/histoire-art](http://humanites.univ-lille.fr/histoire-art)